

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA (« ACCORD »)

Le présent Accord est conclu entre (i) Expedia, Inc. pour son propre compte et celui de Travelscape, LLC (**nous, notre**), et (ii) l'entité déclarée sur la Candidature pour devenir un Membre du programme TAAP (**vous, votre** ; nous et vous étant chacun une **partie** et constituant ensemble les **parties**).

1. Définitions

Dans le présent Accord, les termes ci-après ont la définition suivante :

Politique d'utilisation acceptable	conditions générales d'utilisation s'appliquant au Site Internet TAAP, telles que mises à disposition à tout moment sur le Site Internet TAAP ;
Adresse pour les notifications et préavis	comme défini à l'Annexe 1 (Exigences du territoire) ;
Carte d'agent	une carte de crédit ou de débit appartenant à vous ou à vos Représentants ;
Accord	le présent accord des agences de voyages affiliées, composé des présents articles et des annexes jointes, et comme mis à jour si nécessaire en conformité aux présentes ;
Candidature	le ou les formulaires de candidature sur le Site Internet TAAP, que vous et/ou votre Représentant remplissez pour devenir un Membre TAAP, associés à toute information qui nous est fournie dans le cadre du processus de candidature ;
Prestation de transport approuvée	un des Services de voyages répertoriés sur la Page Programme d'incitation, comme mise à jour si nécessaire, incluant sans s'y limiter : (i) les voyages en avion, (ii) les voyages en train constituant la majeure partie de la Formule, (iii) une location de voiture pour au moins la durée complète du séjour à l'hôtel de la Réservation ou (iv) une croisière avec nuitée ;
Réservation	réservation de la part d'un Client pour un Service de voyage, effectuée sur le Site Internet TAAP ;
Frais de Réservation	tous les frais supplémentaires que vous imposez pour faciliter la Réservation ;
Commissions	frais que nous vous payons pour les services de marketing que vous fournissez en vertu du présent Accord ;
Informations confidentielles	tous les savoir-faire, les documents et les informations, de nature commerciale, financière, technique, opérationnelle ou autre, relatifs à l'activité, aux finances, aux affaires, aux outils (y compris

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

ceux obtenus grâce à une technologie), les produits, les services, le personnel, les clients, les fournisseurs (y compris leurs enceintes, employés futurs et potentiels, clients et fournisseurs), les prix, les Commissions, les tarifs, les sous-traitants, les processus ou les méthodes d'une partie ou des Membres de son groupe, qui sont divulgués à ou obtenus de toute autre manière par l'autre partie dans le cadre du présent Accord ;

Réservation consommée	Réservation ayant été consommée, c'est-à-dire : (i) pour les hébergements, que le jour de départ du séjour est arrivé ; (ii) pour la réservation d'un vol, que la dernière étape d'un vol aller ou d'un vol aller-retour est terminée ; (iii) pour la réservation d'une location de voiture, que la voiture louée est rendue ; (iv) pour une réservation d'activités ou de services, que l'activité a été effectuée ou que le service a été accompli ; (v) pour les assurances, que la politique d'assurance a été souscrite et ne peut plus être annulée ; et (vi) pour une Formule, que toutes les prestations de voyage de la Formule sont terminées conformément aux conditions (i) à (iv) de la présente définition ;
Contrôle	comme défini à la Section 1 124 de la Corporation Tax Act (Loi relative à l'impôt des sociétés) de 2010 ;
Client	client individuel pour lequel vous effectuez (ou pouvez éventuellement effectuer) une Réservation par l'intermédiaire du Site Internet TAAP ;
Carte de Client	carte de crédit ou de débit appartenant au Client ou à une partie liée au Client ;
Coordonnées du client	les prénom et nom du Client ainsi que son adresse e-mail et son numéro de téléphone ;
Conditions générales des Clients	conditions générales applicables aux Clients, telles que mises à disposition sur le Site Internet TAAP à tout moment ;
Réservation Expedia Collect	Réservation pour laquelle nous encaissons tout ou partie du paiement de la part ou pour le compte du Client au moment de la Réservation ;
Sanctions économiques	toute sanction économique ou commerciale, tout contrôle des exportations ou toute loi antiboycottage, toute réglementation, directive, désignation, licence, décision ou tout décret des Nations Unies, de l'Union européenne, du Royaume-Uni, des États-Unis ou de tout autre pays ayant juridiction sur les activités entreprises dans le cadre du présent Accord ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

Date d'effet	date à laquelle vous vous inscrivez pour un Compte TAAP sur le Site Internet TAAP ou (le cas échéant) date à laquelle les modifications apportées aux termes du présent Accord prennent effet en vertu de l'article 29.12 ;
Événements	événements, promotions et concours organisés pour les Membres TAAP par nous ou par des prestataires de services tiers ;
Expedia, Inc.	Expedia, Inc., une société enregistrée dans l'État de Washington et sise 1111 Expedia Group Way West, Seattle, WA 98119, États-Unis ;
Expedia Rewards	programme Expedia Rewards de fidélité des clients ;
Expedia Travel	Travelscape, LLC., une société enregistrée et ayant sa résidence fiscale aux États-Unis, dont le siège social est sis au 5000 W. Kearney Street, Springfield, MO 65803 États-Unis, ou tout autre Membre du groupe désigné, le cas échéant ;
Tarifs ciblés	certains tarifs promotionnels ciblés auxquels nous pouvons vous donner accès de temps à autre ;
Montant brut des Réservations ou GBV	montant brut des réservations, soit le prix total payé par un Client pour une Réservation, à l'exclusion des éléments suivants : (i) les montants de tous les Frais de Réservation ajoutés par vous, (ii) les taxes et frais payés par un Client au moment du séjour ; et (iii) tout élément de la Réservation payé ou réduit par l'utilisation de coupons, bons ou codes de réduction ;
Réservation de groupe	désigne une ou plusieurs Réservations qui, seules ou ensemble, comprennent 9 chambres ou plus auprès du même Prestataire pour les mêmes dates de séjour ;
Membre du groupe	désigne à notre ou à votre égard (le cas échéant) une entité qui, directement ou indirectement, par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires, Contrôle ou est Contrôlée par nous ou par vous, ou se trouve sous Contrôle commun (selon le cas) ;
Page Programme d'incitation	page web, accessible à partir du Site Internet TAAP par le lien « En savoir plus », qui résume les différents Niveaux et leurs avantages respectifs ;
Événement d'insolvabilité	si une partie (ou sa maison mère) devient incapable de payer ses dettes, entre en liquidation (sauf pour effectuer une fusion ou reconstruction solvable) ou est dissoute, établit un arrangement avec ses créanciers, fait l'objet d'une administration ou d'un séquestre ou si un administrateur judiciaire est nommé pour tout

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

ou partie de ses actifs, si elle effectue ou subit toute action similaire en conséquence d'une dette, si elle cesse ou menace de cesser de commercer ou si toute procédure équivalente à ce qui précède survient dans toute autre juridiction relativement à l'autre partie ;

Droits de propriété intellectuelle

tous brevets, copyrights, marques commerciales, secrets commerciaux, marques de service, conceptions, inventions, études d'inventions (brevetables ou non), topographies de circuits intégrés, noms et enregistrements de domaines, noms commerciaux, formules secrètes, processus secrets, programmes informatiques, informations confidentielles, savoir-faire et tout autre droit de propriété intellectuelle ou droit exclusif de propriété ; toutes améliorations ou œuvres dérivées de ce qui précède ; et toutes applications de ce qui précède dans tous les pays du monde ;

Devise locale

comme défini à l'Annexe 1 (Exigences du territoire) ;

Commissions

;

Formule

combinaison d'au moins 2 types de produits ou services de voyages différents pour le même voyage ou les mêmes vacances, regroupés et proposés pour un tarif unique, sans possibilité de sélectionner ou de refuser séparément des composants particuliers ;

Tarif Formule

Tarif utilisé uniquement dans le cadre d'une Formule de Membre TAAP, conformément aux restrictions du présent Accord et que vous ne devez pas modifier ;

PCI DSS

Exigences de la Payment Card Industry Data Security Standard (Norme de sécurité des données du secteur des cartes de paiement) ;

Matériel publicitaire

tout élément publicitaire marqué « Expedia » et tout autre matériel relatif à TAAP fourni par nous ou par nos prestataires de service tiers ;

Tarifs

tout tarif (y compris taxes et autres frais) relatif à tout Service de voyage disponible à tout moment sur le Site Internet TAAP ;

Représentants

employés, directeurs, dirigeants, consultants et agents d'une partie ;

Personne restreinte

toute personne ou entité répertoriée sur l'une des listes ci-après, ou détenue ou contrôlée à 50 % ou plus, directement ou indirectement, individuellement ou collectivement, par une ou

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

plusieurs parties sur l'une des listes ci-après : la Liste consolidée des parties désignées de l'Union européenne, établie par l'Union européenne ; la Consolidated List of Asset Freeze Targets (Liste récapitulative d'objectifs en matière de gel des avoirs), établie par le Trésor de Sa Majesté au Royaume-Uni ; toute autre liste de parties désignées établie par l'Union européenne ou ses États membres ; la List of Specially Designated Nationals and Blocked Persons (Liste des ressortissants spécifiquement désignés et des personnes refusées) ou la Foreign Sanctions Evaders List (Liste des contournements de sanctions étrangères) des États-Unis, établies par l'Office of Foreign Assets Control (le Bureau du contrôle des avoirs étrangers) du Département du Trésor des États-Unis ; l'Entity List (Liste des entités) ou la Denied Persons List (Liste des personnes refusées) des États-Unis, établies par le Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis ; ou toute liste de parties faisant l'objet de mesures de gel des avoirs établie par les Nations Unies ;

Réservation sanctionnée	Réservation par un Client pour laquelle nous avons des raisons de croire qu'elle pourrait, ou pour laquelle nous ne sommes pas en mesure de déterminer avec assurance qu'elle ne pourra pas, nous faire commettre une violation ou nous exposer à des sanctions en vertu des Sanctions économiques ;
Sous-utilisateur ou Sous-utilisateurs	Représentants et/ou tierces parties, chacun d'entre eux s'étant inscrit à un Compte de Sous-utilisateur TAAP conformément à une invitation par un Compte de gestionnaire TAAP ;
Conditions générales d'utilisation pour les Sous-utilisateurs	conditions générales d'utilisation pour les Sous-utilisateurs, telles que nous les fournissons à tout moment ;
Fournisseur	fournisseur mettant à disposition le Service de voyage : soit Expedia Travel, soit le Prestataire de voyages concerné ;
Réservation Supplier Collect	Réservation pour laquelle le Prestataire de voyages encaisse tous les paiements du Client ;
Règles et restrictions des Fournisseurs	termes de réservations, règles et restrictions définis par les Fournisseurs, incluant des politiques d'annulation et des instructions spéciales d'enregistrement ;
TAAP	Travel Agency Affiliate Program (Programme d'affiliation des agences de voyages) assuré par Expedia, Inc. ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

Compte TAAP	compte constitué d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe permettant d'accéder au Site Internet TAAP et d'effectuer des Réservations ;
Compte de gestionnaire TAAP	Compte TAAP comportant son propre Code de suivi et auquel des Comptes de Sous-utilisateurs TAAP peuvent être ajoutés ;
Membre TAAP	membre TAAP actuellement approuvé ;
Formule de Membre TAAP	Formule assemblée par vous comportant un Service de voyage disponible sur le Site Internet TAAP et une ou plusieurs Prestations de transport approuvées ;
Compte de Sous-utilisateur TAAP	Compte TAAP ajouté en tant que Sous-utilisateur d'un Compte de gestionnaire TAAP dont il partage le Code de suivi ;
Site Internet TAAP	Site Internet défini à l'Annexe 1 (Exigences du territoire) ;
Taxe ou Taxes	toutes les taxes fédérales, nationales, locales, provinciales et autres, tous les impôts, droits, prélèvements, toutes les cotisations et tous les autres frais gouvernementaux similaires, de quelque nature que ce soit, ainsi que les intérêts, pénalités et ajouts imposés à l'égard desdits montants ;
Durée	comme défini à l'article 17.1 ;
Territoire	comme défini à l'Annexe 1 (Exigences du territoire) ;
Niveau	niveau (au moment de la Réservation) attribué à un Membre TAAP selon certaines cibles GBV annuelles qu'il a réussi à atteindre, comme défini sur la page d'accueil du Site Internet TAAP après connexion ;
Code de suivi	code d'identification unique associé à votre ou vos Comptes TAAP et que nous utilisons pour suivre vos Réservations ;
Taxes sur les transactions	toute taxe sur les ventes, l'utilisation, l'accise, les recettes brutes, la valeur ajoutée, les biens et services et autres Taxes similaires (qui ne sont pas de l'ordre des Taxes sur l'activité des entreprises imposées sur, mesurées par ou basées sur des revenus bruts ou nets ou sur des recettes brutes ou nettes qui ne sont pas des Taxes sur les transactions), tous les frais relatifs aux Commissions et tout montant payable ou réputé payable pour des services effectués en vertu du présent Accord. Pour éviter toute ambiguïté, les Taxes sur les transactions n'incluent pas les Taxes sur les voyages ;
Service de voyage	service de voyage mis à disposition sur le Site Internet TAAP ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

Prestataire de voyages	fournisseur tiers de Services de voyages comme une compagnie aérienne ou un prestataire d'hébergement ;
Taxes sur les voyages	toute taxe sur les ventes, l'utilisation, l'occupation, l'hébergement, le tourisme, l'accise, les recettes brutes, la valeur ajoutée, la valeur, les biens et services et autres Taxes, quelle que soit leur appellation, ainsi que d'autres Taxes ou frais transactionnels de toute sorte (y compris tout intérêt, pénalité et Taxes additionnelles connexes) imposées pour des services en rapport avec le voyage, y compris des services généralement fournis par des agences de voyage en ligne. Pour éviter toute ambiguïté, les « Taxes sur les voyages » incluent les Taxes de l'ordre des Taxes sur l'activité des entreprises pouvant être imposées sur les revenus relatifs aux Réservations, mais elles excluent les Taxes sur l'activité des entreprises imposées par une juridiction en lieu et place des impôts sur les revenus nets (par exemple Ohio Commercial Activity Tax, Washington Business and Occupation Tax, Texas Franchise (Margins) Tax), qui sont à la charge de la partie faisant l'objet desdites Taxes. Pour éviter toute ambiguïté, les Taxes sur les voyages n'incluent pas les Taxes sur les transactions ;
TVA	taxe imposée par la Directive 2006/112/CE du Conseil de la Communauté européenne et toute législation nationale mettant en œuvre cette Directive avec une législation supplémentaire s'y afférant, ou toute taxe similaire sur les ventes ou sur le chiffre d'affaires dans quelque pays que ce soit ;
TSF	frais de service au voyageur payés par le Client d'une Réservation dans un Hébergement de Vrbo, tels qu'indiqués sur le Site Internet TAAP ;
Réservation nulle	Réservation annulée, remboursée, rétrofacturée, contestée avec succès par le Client, résultant d'une activité frauduleuse ou illégale de quelque façon que ce soit, relative à toute violation du présent Accord par un Membre TAAP, ou pour laquelle le paiement n'est pas reçu en totalité pour quelque raison que ce soit ;
Vrbo	l'entité concernée parmi les suivantes : EG Vacation Rentals Ltd, HomeAway.com Inc, Bookabach Ltd, Stayz Pty Ltd, ou HomeAway Emerging Markets Pty. Ltd. ou tout autre Membre du Groupe susmentionné tel qu'identifié dans les Conditions générales de Vrbo pour une Réservation donnée ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

Hébergements de Vrbo	Service de voyage comprenant des hébergements de location de vacances qui sont également mis à disposition sur Vrbo.com ou sur des sites Internet connectés ;
Conditions générales de Vrbo	Conditions générales du client applicables aux Hébergements de Vrbo, ainsi que la déclaration sur la protection des données de Vrbo applicable (telle qu'elle est mise à jour et vous est notifiée périodiquement) ;
Jour ouvrable	comme défini à l'Annexe 1 (Exigences du territoire) .

2. **Nomination**

2.1 Nous vous nommons notre partenaire de marketing TAAP conformément aux conditions générales du présent Accord. En tant que notre partenaire de marketing, vous vous engagez à promouvoir activement les Services de voyages aux Clients en utilisant le Site Internet TAAP conformément au présent Accord et à la législation en vigueur.

3. **Ce que nous nous engageons à fournir**

3.1 Sous réserve des conditions générales du présent Accord, pendant la Durée, nous nous engageons à vous fournir :

- (a) un accès au Site Internet TAAP ;
- (b) un accès aux Tarifs Formule si votre Niveau est Silver ou supérieur à Silver (comme défini sur la Page Programme d'incitation) ;
- (c) un Compte de gestionnaire TAAP vous permettant :
 - (i) d'effectuer des Réservations sur le Site Internet TAAP ;
 - (ii) d'inviter vos Représentants et des tierces parties à devenir vos Sous-utilisateurs ;
- (d) une assistance clientèle comme défini à l'article 9.3 ci-après ;
- (e) une formation ad hoc sur TAAP et l'utilisation du Site Internet TAAP ;
- (f) du Matériel publicitaire que nous mettons à disposition de temps à autre ; et
- (g) un accès aux Événements que nous mettons à disposition de temps à autre.

3.2 Vous reconnaissez et acceptez que le Site Internet TAAP contient des produits, du contenu et/ou des services détenus, gérés et/ou fournis par des Prestataires de voyages Conformément aux termes convenus entre nous et/ou nos Membres du groupe et lesdits Prestataires de voyages, certains produits, contenus ou services peuvent être modifiés (améliorés, corrigés, suspendus ou supprimés) ou peuvent ne plus être disponibles pour une distribution sur le Site Internet TAAP à tout moment, sans préavis et sans qu'il n'en résulte d'obligation pour nous.

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

3.3 Sous réserve des conditions générales du présent Accord, nous pouvons vous donner accès aux Tarifs des Hébergements de Vrbo, sous réserve de ce qui suit :

- (a) nonobstant l'article 6.1 ci-dessous, vous veillerez à ce que les Conditions générales habituelles des Clients ne soient pas mises à la disposition des Clients pour les Hébergements de Vrbo, et en lieu et place, avant de conclure une Réservation, vous communiquerez de manière complète et précise au Client et vous veillerez à ce que le Client comprenne les conditions générales de Vrbo. Vous devez également veiller à ce que tout contrat de location, toute instruction d'enregistrement ou toute autre information qui vous est fournie soit immédiatement transmise au Client final. Vous vous engagez à obtenir et à conserver une preuve que le Client a accepté les Conditions générales de Vrbo. Sauf accord écrit préalable de notre part, il vous est interdit de modifier les Conditions générales de Vrbo et d'exprimer à un Client des assurances ou déclarations orales ou écrites complémentaires ou contradictoires par rapport aux Conditions générales de Vrbo, notamment dans la description des Hébergements de Vrbo ou en promettant que toute demande spéciale sera satisfaite ;
- (b) vous ne commercialiserez pas et ne réserverez pas d'Hébergements de Vrbo dans le cadre d'une Formule ;
- (c) vous veillerez à ce que Vrbo soit clairement indiqué comme le facilitateur des Réservations Vrbo dans tous les documents de facturation délivrés au client, et vous ne délivrerez aucune forme de facture fiscale ou de reçu de paiement susceptible d'induire les Clients en erreur en leur faisant croire que vous êtes le prestataire ;
- (d) vous devez informer les Clients de la TSF correcte et accepter que Vrbo soit seul responsable de l'autorisation des paiements du Client et de la livraison de la TSF ;
- (e) vous reconnaissez et acceptez que tout service clients de seconde ligne pour les Hébergements de Vrbo peut être fourni par Vrbo (ou ses entités liées) au lieu de nous ;
- (f) vous vous engagez à nous fournir ou à fournir aux Membres de notre groupe, dans les plus brefs délais, une copie de toutes les communications que vous recevez de quelque Autorité réglementaire ou gouvernementale que ce soit relativement aux Hébergements de Vrbo ;
- (g) vous reconnaissez que les locations de vacances sont soumises à des exigences réglementaires strictes, et que ces exigences peuvent nous obliger à modifier la façon dont certains Hébergements de Vrbo sont mis à votre disposition, y compris la disponibilité de certains hébergements ou des mises à jour de la collecte de données sur les voyageurs.

4. Commissions

4.1 Compte tenu de vos services de marketing, nous nous engageons à vous payer des Commissions conformément aux termes du présent Accord.

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

4.2 Vous pouvez acquérir des Commissions ou y avoir droit uniquement lorsque les conditions suspensives suivantes sont remplies :

- (a) vous nous fournissez des données exactes de compte bancaire ou relatives aux paiements, et vous nous informez de leur modification éventuelle, comme défini à l'article 7.1(f). Expedia est en droit de considérer que vous ne respectez pas cette condition suspensive, et de vous traiter en conséquence, si lesdites données ne sont pas fournies dans un délai d'un an après la première Réservation consommée (sauf accord écrit contraire) ;
- (b) avant de recevoir tout paiement en vertu des présentes, vous fournissez un exemplaire dûment rempli et signé des formulaires IRS Form W-9, IRS Form W-8BEN-E ou IRS Form W-8BEN (ou tout formulaire y succédant), afin d'établir que vous ne faites pas l'objet de retenues à la source ou que vous avez droit à une exonération ou à une réduction de retenues à la source, le cas échéant. Vous vous engagez à nous informer rapidement de toute modification de vos circonstances impliquant que vous allez faire l'objet de retenues à la source, ou qui modifient ou rendent non valide toute exonération ou réduction revendiquée de retenues à la source, et à fournir une documentation fiscale à jour. Vous vous engagez à nous fournir une version à jour des formulaires IRS Form W-9, IRS Form W-8BEN-E ou IRS Form W-8BEN (ou tout formulaire y succédant) tous les trois ans ou rapidement sur demande. Si vous ne remplissez pas vos obligations en vertu du présent article, nous sommes en droit de (i) déduire et retenir de tout paiement qui vous est destiné les montants que nous sommes requis de déduire et de retenir en vertu de la législation en vigueur et (ii) de vous traiter comme ne satisfaisant pas cette condition suspensive si ledit ou lesdits formulaires ne sont pas fournis dans un délai d'un an après la première Réservation consommée, sauf accord écrit contraire. Tous les montants que nous retenons en vertu du présent article sont traités comme vous étant payés aux fins des conditions de paiement ;
- (c) les Commissions attribuables à votre Code de suivi dépassent le seuil de 25 EUR (vingt-cinq euros) cumulés au cours des 12 mois suivant la première Réservation consommée (« **Période de douze mois** ») sauf accord écrit contraire. Vous n'avez pas de droit de paiement acquis et les Commissions sont ramenées à zéro à la fin de chaque Période de douze mois si elles ne dépassent pas le seuil de 25 EUR (vingt-cinq euros) à ce moment-là.

4.3 Les Commissions :

- (a) sont payées :
 - (i) sur la base Réservée ou Consommée, comme défini sur la Page Programme d'incitation ;
 - (ii) sur les Réservations effectuées sur le Site Internet TAAP et liées à votre Code de suivi ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- (iii) sous forme de pourcentage de la GBV de chaque Réservation (le pourcentage exact dépend de votre Niveau et il est défini sur la Page Programme d'incitation) ;
 - (iv) mensuellement à terme échu le 30 de chaque mois suivant le mois au cours duquel la Réservation est Réservée ou Consommée (le cas échéant) ; et
 - (v) par virement bancaire sur le compte bancaire que vous avez indiqué dans le cadre de votre Candidature TAAP ;
- (b) ne sont pas payées pour :
- (i) les Réservations nulles ;
 - (ii) les Réservations pour des Services de voyages non définis sur la Page Programme d'incitation ;
 - (iii) les réservations effectuées en dehors du Site Internet TAAP (par exemple sur un site Internet exploité par Expedia qui n'est pas le Site Internet TAAP) ou qui ne sont pas liées à votre Code de suivi ; et
 - (iv) les Réservations effectuées pour certains Fournisseurs, signalés par Expedia à tout moment conformément à l'article 28.

4.4 Vous pouvez accéder à vos relevés de Commissions et les télécharger par l'intermédiaire du Site Internet TAAP.

4.5 Si nous payons des Commissions par virement bancaire international, nous sommes responsables uniquement des frais relatifs à l'envoi du transfert, et vous êtes responsable de tous les autres frais, y compris tous les frais relatifs à la réception du transfert.

4.6 En plus de nos autres droits et recours, nous sommes en droit de retenir ou de vous demander le remboursement de tout montant payé en trop lors de périodes précédentes, ou pour lequel vous êtes responsable de quelque autre façon, y compris les montants payés pour des Réservations nulles et des Taxes sur les voyages.

Devise et conversion

4.7 Les Commissions et tout autre montant qui vous est dû en vertu du présent Accord sont payés dans la Devise locale ou en toute autre devise que nous déterminons si nécessaire. Une devise nécessitant une conversion est convertie au taux de conversion actuel publié par Bloomberg (ou à un autre taux réputé) à la date du paiement.

Litiges

4.8 Il vous incombe de vérifier l'exactitude de chaque relevé de Commissions et que les Commissions correctes vous ont été payées. Si vous contestez une Commission (raisonnablement et de bonne foi), vous devez nous en informer rapidement (et au plus tard 90 jours après réception de la Commission) et fournir des preuves raisonnables. Si vous ne soulevez pas de litige par écrit dans ce délai, vous renoncez à votre droit de contester la

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

Commission. Sur réception de votre notification, nous nous engageons à vérifier et à négocier avec vous de bonne foi pour tenter de résoudre rapidement le litige. Si nous ne réussissons pas à résoudre le litige dans les 60 jours suivant votre notification, le litige sera résolu conformément à l'article 31 (Droit applicable et tribunaux compétents).

5. Tarifs

- 5.1 Vous devez utiliser les Tarifs uniquement en respectant les conditions générales du présent Accord et uniquement aux fins du présent Accord.
- 5.2 Vous vous engagez à ne pas partager ni divulguer les Tarifs, ni aucune information concernant les Tarifs ou relative aux Tarifs, directement ou indirectement, à quelque Prestataire de voyages que ce soit.
- 5.3 Si vous recevez un accès à tout Tarif Formule, vous devez :
- (a) ne pas afficher ni mettre à disposition lesdits Tarifs Formule aux Clients, sauf dans le cadre d'une Formule de Membre TAAP ;
 - (b) utiliser uniquement une Prestation de transport approuvée en tant qu'autre partie de la Formule de Membre TAAP ;
 - (c) ne pas afficher ni communiquer de toute autre façon aux Clients une tarification séparée desdits Tarifs Formule, à quelque moment que ce soit au cours de l'itinéraire client, y compris au cours des processus de Réservation ou de confirmation ;
 - (d) veiller à appliquer les Tarifs Formule uniquement en relation au même voyage que celui comportant la Prestation de transport approuvée dans la Formule de Membre TAAP (y compris un nombre de chambres réservées ne dépassant pas le nombre de personnes de la Prestation de transport approuvée) ; et
 - (e) conserver une preuve de l'inclusion de la Prestation de transport approuvée dans la Formule de Membre TAAP pendant au moins 30 jours après la consommation de la Réservation.
- 5.4 Vous devez nous informer immédiatement si vous contrevenez à cet article 5. En plus de nos autres droits et recours, si vous contrevenez à cet article 5, nous sommes en droit de restreindre ou de retirer (à notre discrétion) l'accès à tout Tarif Formule, avec effet immédiat.
- 5.5 Nous pouvons cesser (à notre entière discrétion) de vous proposer des Tarifs Formule après vous avoir envoyé un préavis écrit de 5 jours.
- 5.6 Si vous recevez un accès à des Tarifs ciblés, vous devez les afficher uniquement aux Clients ayant choisi de participer à un « Groupe restreint de clients » (dont la définition est convenue entre les parties quand besoin est). Pour éviter toute ambiguïté, vous vous engagez à ne pas commencer le marketing des Tarifs ciblés sans notre approbation écrite préalable. Vous vous engagez à vérifier que le prix final de la Réservation est égal au Tarif ciblé que nous vous avons fourni pour ladite Réservation. S'ils sont disponibles, nous pouvons cesser (à notre entière

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

discrétion) de vous proposer des Tarifs ciblés après vous avoir envoyé un préavis écrit de 24 heures.

6. **Votre gestion des Clients**

6.1 Avant de conclure une Réservation, vous vous engagez à :

- (a) communiquer de manière complète et précise avec le Client, et vous assurer qu'il comprend :
 - (i) la description du Service de voyage auquel se rapporte la Réservation ;
 - (ii) les Règles et restrictions des Fournisseurs et les Conditions générales des Clients (qui peuvent toutes deux être communiquées au Client, soit en lui fournissant un exemplaire imprimé directement depuis le Site Internet TAAP, soit en insérant un libellé identique dans la documentation que vous mettez à la disposition du Client) ;
 - (iii) toute information requise en vertu de la DVF, conformément à l'article 12 ;
 - (iv) tous les Frais de Réservation, conformément à l'article 13 ; et
 - (v) toute autre information exigée par la législation en vigueur ;
- (b) vous assurer que le Client comprend :
 - (i) que le Service de voyage est fourni par le Fournisseur concerné ; et
 - (ii) que leurs données à caractère personnel sont partagées avec nous conformément à l'article 15.3 ; et
- (c) vous assurer que toutes les données saisies sur le Site Internet TAAP sont complètes et exactes.

6.2 Vous vous engagez à obtenir et à conserver une preuve que le Client a accepté les Conditions générales des Clients et les Règles et restrictions des Fournisseurs. Sauf accord écrit préalable de notre part, il vous est interdit de modifier les Conditions générales des Clients et les Règles et restrictions des Fournisseurs, et d'exprimer à un Client des assurances ou déclarations orales ou écrites complémentaires ou contradictoires par rapport aux Conditions générales des Clients et aux Règles et restrictions des Fournisseurs, notamment dans la description du Service de voyage ou en promettant que toute demande spéciale sera satisfaite.

6.3 Vous êtes responsable (de façon contractuelle, délictuelle (y compris en cas de négligence), par violation d'une obligation légale ou de toute autre façon) pour toute violation de l'article 6.1 et de l'article 6.2, et pour tout manquement à l'obligation de vous assurer que les Conditions générales des Clients et les Règles et restrictions des Fournisseurs ont été lues, comprises et acceptées par le Client.

6.4 Vous reconnaissez que :

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- (a) le moment où une Réservation est réputée terminée et constitue un accord contraignant entre le Fournisseur et le Client est déterminé conformément aux Conditions générales des Clients ; et
- (b) sous réserve des exigences de la législation en vigueur, nos Fournisseurs peuvent modifier les Règles et restrictions des Fournisseurs à tout moment sans préavis pour vous ni pour les Clients.

Communications post-réservation

6.5 Une fois la Réservation terminée, nous nous engageons à vous fournir, et/ou à fournir au Client, certains détails de confirmation. Vous vous engagez à les transmettre au Client sans en modifier le contenu et dans les plus brefs délais, mais dans tous les cas sous 24 heures après les avoir reçus. Pour ce faire, vous pouvez utiliser la fonctionnalité de construction d'itinéraire disponible sur le Site Internet TAAP.

7. Code de conduite

7.1 En tant que Membre TAAP, vous acceptez :

- (a) d'utiliser votre Compte TAAP uniquement pour effectuer des Réservations de la part de Clients sur le Territoire ;
- (b) de surveiller efficacement l'utilisation du Site Internet TAAP et de votre ou vos Comptes TAAP par vos Représentants, et d'en assumer la responsabilité ;
- (c) de vérifier que vos Représentants ont bien pris connaissance des Services de voyages ;
- (d) de protéger les identifiants de connexion à votre Compte TAAP, y compris le Code de suivi, et d'empêcher toute utilisation non autorisée du Compte TAAP et/ou du Code de suivi ;
- (e) d'accéder au Site Internet et au Compte TAAP conformément à la Politique d'utilisation acceptable et à toute autre directive ou instruction que nous fournissons à tout moment ;
- (f) d'assumer la responsabilité de (i) fournir tous les formulaires fiscaux remplis requis à l'article 4.2(b) avant d'entreprendre toute action pour effectuer des Réservations et (ii) fournir des données exactes de compte bancaire ou toute autre donnée requise pour les paiements qui vous sont destinés, et nous informer de leur modification éventuelle ; et
- (g) de nous fournir les Coordonnées du client au moment de terminer la Réservation, que nous ne pourrions utiliser que conformément à l'article 9.4.

7.2 En tant que Membre TAAP :

- (a) vous vous engagez à ne pas, en aucune circonstance, accomplir ou tenter d'accomplir des Réservations à l'insu du Client et sans son consentement ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- (b) vous vous engagez à ne pas, en aucune circonstance, agir, vous abstenir d'agir ou faire des déclarations susceptibles, à notre avis raisonnable, d'avoir un effet négatif sur notre marque ou celle des Membres de notre groupe, sa réputation, sa clientèle ou celles de nos Prestataires de voyages ;
 - (c) vous vous engagez à ne pas, en aucune circonstance, exprimer à un Client toute assurance ou déclaration orale ou écrite relative aux Taxes s'appliquant à une Réservation qui (i) complète, (ii) modifie ou contredit le contenu et l'affichage desdites Taxes sur le Site Internet TAAP ;
 - (d) vous vous engagez à ne pas, en aucune circonstance, fausser le fonctionnement du Site Internet TAAP ou agir de façon frauduleuse, trompeuse, mensongère ou illégitime lorsque vous l'utilisez ou dans votre gestion des Clients ;
 - (e) vous vous engagez à ne pas, en aucune circonstance, vendre, redistribuer, afficher, copier, adapter, soumettre à une ingénierie inverse, décompiler, désassembler, créer des œuvres dérivées ou des corrections d'erreurs ou utiliser de quelque façon que ce soit (directement ou indirectement) le Site Internet TAAP ou les sites Internet des Membres de notre groupe, sauf en conformité avec le présent Accord ;
 - (f) vous vous engagez à ne pas, en aucune circonstance, effectuer toute action qui, selon nous et à notre entière discrétion, impose une charge déraisonnable et disproportionnée sur la technologie ou l'infrastructure du Site Internet TAAP ;
 - (g) vous vous engagez à inclure dans toute Réservation uniquement les Services de voyages expressément demandés par le Client.
- 7.3 Vous vous engagez à ne pas présenter de façon inexacte l'entité pour le compte de laquelle vous agissez lorsque vous contactez des Clients, notamment (à titre d'exemple uniquement) en laissant penser aux Clients que vous êtes en relation directe avec l'un des Fournisseurs.
- 7.4 Vous vous engagez à ne pas contacter directement tout Fournisseur en dehors du Site Internet TAAP, relativement à des Réservations, sauf instruction expresse de notre part. Vous devez nous informer immédiatement de toute communication directe émanant desdits Fournisseurs que vous recevez en dehors du Site Internet TAAP.
- 7.5 Vous vous engagez à ne pas effectuer de Réservation, sauf en réponse à une demande spécifique par un Client. Vous reconnaissez également que toute Réservation est conclue entre le Client et le Fournisseur, et que vous n'êtes pas en droit de l'annuler ni de la modifier de quelque façon que ce soit sans le consentement du Client concerné.
- 7.6 Vous reconnaissez que les Réservations de groupe ne peuvent pas être effectuées sur le Site Internet TAAP. Si un Client ou vous-même souhaitez une Réservation de groupe, vous devez nous en informer et suivre notre procédure appropriée. Nous sommes en droit d'annuler toute Réservation de groupe et tous les frais d'annulation applicables seront appliqués et payables par vous.

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

7.7 Nous nous réservons le droit d'annuler toute Réservation se trouvant en violation des Conditions générales des Clients, des Règles et restrictions des Fournisseurs ou des termes du présent Accord.

8. **Sous-utilisateurs**

8.1 Dans le cas où vous invitez vos Représentants et/ou des tierces parties à devenir vos Sous-utilisateurs :

- (a) vous devez vous assurer que vos Sous-utilisateurs sont liés par des obligations au moins équivalentes à celles qui vous sont imposées en vertu du présent Accord, qu'ils respectent lesdites obligations, et vous vous engagez à imposer à vos Sous-utilisateurs des termes au moins aussi contraignants que les Conditions générales d'utilisation pour les Sous-utilisateurs, telles que nous les modifions et dont nous vous informons de temps à autre ;
- (b) vous assumez la responsabilité exclusive de toute compensation payable à vos Sous-utilisateurs ;
- (c) vous assumez la responsabilité exclusive de tout montant qui nous est dû pour des Réservations effectuées par vos Sous-utilisateurs ;
- (d) vous êtes responsable des actes et omissions de vos Sous-utilisateurs ; et
- (e) dès que vous remarquez le non-respect, par un Sous-utilisateur, du présent Accord ou des Conditions générales d'utilisation pour les Sous-Utilisateurs, vous devez nous en informer immédiatement et suspendre son accès au Site Internet TAAP.

8.2 Vous reconnaissez et acceptez que nous sommes en droit de suspendre tout accès par un Sous-utilisateur au Site Internet TAAP dans le cas où ledit accès ne respecte pas le présent Accord ou les Conditions générales d'utilisation pour les Sous-utilisateurs.

9. **Assistance clientèle**

9.1 Vous assumez la responsabilité exclusive de l'assistance de premier niveau aux Clients pour toutes les questions relatives aux Réservations. Vous vous engagez à apporter ladite assistance rapidement, en accomplissant des efforts raisonnables et conformément à vos politiques et procédures.

9.2 Si vous n'êtes pas en mesure de résoudre un problème, malgré vos efforts raisonnables, vous devez nous contacter au numéro de téléphone indiqué sur le Site Internet TAAP pour une assistance de deuxième niveau. Pour faciliter notre assistance de deuxième niveau, vous vous engagez à nous transmettre rapidement (sans modification ni suppression) toutes les communications reçues de la part des Clients relatives aux Réservations, et à transférer aux Clients toutes les communications pertinentes de notre part.

9.3 Lorsqu'un Client :

- (a) nous contacte directement ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- (b) nous est transféré (par erreur ou de toute autre façon) ; ou
- (c) est contacté par nos services conformément à l'article 9.4 ;

relativement à une Réservation, nous lui porterons assistance conformément à nos politiques d'assistance clientèle définies sur notre Site Internet TAAP et modifiées de temps à autre.

9.4 Nous pouvons uniquement contacter un Client :

- (a) dans le cas d'une urgence de voyage ;
- (b) si nous l'estimons raisonnablement nécessaire à l'accomplissement de la Réservation du Client ;
- (c) si nous estimons, à notre entière discrétion, que vous avez commis une violation du présent Accord ; ou
- (d) dans le cadre d'une Réservation ou du remboursement d'une Réservation, conformément à l'article 15.4.

Pour éviter toute ambiguïté, nous ne contacterons jamais un Client à des fins de marketing.

10. **Réclamations**

10.1 Pour toute réclamation relative aux Réservations effectuées par un Client ou de sa part et qui ne peut être résolue par votre assistance de premier niveau, nous nous engageons à accomplir des efforts raisonnables pour vous aider à résoudre ladite réclamation, y compris en facilitant les discussions avec le Fournisseur. En cas de non-respect de votre part de toute disposition du présent Accord relative au processus de Réservation et de confirmation (incluant sans s'y limiter la conformité à la DVF), nous déclinons toute responsabilité pour les pertes que vous subissez, quelles qu'elles soient, en conséquence d'une réclamation résultant d'une violation de l'article concerné.

10.2 Nonobstant toute disposition contraire, vous êtes responsable de toute réclamation déposée contre vous ou l'un de vos Représentants et nous déclinons toute responsabilité ou obligation de traiter ou de résoudre lesdites réclamations.

11. **Avantages, Matériel publicitaire et Événements**

11.1 Tous les bons de réduction que nous mettons à disposition en relation avec une Réservation spécifique à utiliser sur TAAP seront transmis au Client concerné qui a effectué ladite Réservation. En outre, toutes les remises dérivées des bons de réduction, que nous mettons à disposition pour être utilisés sur TAAP et non liés à une Réservation spécifique, seront transmises à un Client. Pour éviter tout doute, si vous utilisez des bons de réduction qui, conformément à leurs conditions, ne peuvent pas être utilisés sur TAAP, nous aurons le droit de récupérer auprès de vous la valeur de ces bons de réduction, y compris de compenser ces montants avec toute future Commission qui vous sera due.

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- 11.2 Vous n'êtes pas autorisé à adhérer à Expedia Rewards dans votre capacité de Membre TAAP, ni à cumuler des points Expedia Rewards, ni à retirer tout bénéfice ou avantage personnel des points Expedia Rewards gagnés par les Clients pour des Réservations effectuées sur le Site Internet TAAP.
- 11.3 Nous pouvons de temps à autre mettre à votre disposition du Matériel publicitaire. Dans ce cas :
- (a) nous vous accordons une licence non exclusive d'utiliser le Matériel publicitaire dans vos locaux et conformément à nos instructions écrites ;
 - (b) nous sommes en droit de révoquer ou de modifier ladite licence à tout moment moyennant un préavis ; et
 - (c) si nous révoquons ladite licence, vous vous engagez à renvoyer ou à détruire le Matériel publicitaire et à fournir une confirmation écrite de l'avoir fait.
- 11.4 Nous pouvons de temps à autre organiser des Événements. Si vous participez à l'un desdits Événements :
- (a) vous vous engagez à vous conformer à toute condition générale supplémentaire relative à cet Événement ;
 - (b) vous nous accordez le droit de publier, imprimer et utiliser vos marques commerciales, votre marque et vos images dans les matériels publicitaires relatifs à l'Événement, sans référence, paiement ou autre compensation supplémentaires. Cela peut inclure la présentation de vos nom et photo sur le Site Internet TAAP ou dans une newsletter relative à l'Événement ; et
 - (c) vous reconnaissez que nous nous réservons le droit, à notre entière discrétion, de disqualifier tout Membre TAAP qui fausse ou tente de fausser le fonctionnement de tout Événement, dont la conduite se trouve en violation des conditions générales supplémentaires relatives à l'Événement, ou qui agit de façon frauduleuse, trompeuse, mensongère ou illégitime.
12. **Formules et prestations de voyages liés (PVL)**
- 12.1 Aux fins du présent paragraphe, les termes ci-après ont la définition suivante :
- (a) **Formule Expedia** signifie une Formule assemblée par nous ou par des Membres de notre groupe et mise à disposition pour des Réservations sur le Site Internet TAAP ;
 - (b) **PVL** signifie une prestation de voyage liée comme défini à l'article 3 de la DVF ;
 - (c) **Organisateur** signifie un organisateur comme défini à l'article 3 de la DVF ;
 - (d) **DVF** (« Directive relative aux voyages à forfait ») désigne la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement et du Conseil européens du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, telle que mise en œuvre dans chaque État membre de l'Union européenne et modifiée de temps à autre ; et

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

(e) **Détaillant** signifie un détaillant comme défini à l'article 3 de la DVF.

Formules organisées par vous

12.2 Vous reconnaissez et acceptez vous engager à être l'Organisateur de toute Formule de Membre TAAP et à respecter les devoirs d'un Organisateur en vertu de la DVF.

Formules organisées par Expedia

12.3 Vous reconnaissez et acceptez que, relativement aux Formules Expedia mises à disposition sur le Site Internet TAAP et vendues aux Clients sans modification, Expedia Travel est l'Organisateur et vous êtes le Détaillant. Relativement aux Formules Expedia, Expedia Travel s'engage à respecter les devoirs d'un Organisateur en vertu de la DVF et vous vous engagez à respecter les devoirs d'un Détaillant en vertu de la DVF.

Prestations de voyage liées

12.4 Vous reconnaissez et acceptez que, relativement à toute PVL éventuellement créée au moyen du Site Internet TAAP et/ou de tout autre site Internet détenu ou exploité par nous (soit par la Réservation de deux Services de voyages distincts au moyen du Site Internet TAAP et/ou de tout autre site Internet détenu ou exploité par nous, soit en combinaison avec d'autres services de voyages organisés par vous ou une tierce partie), vous vous engagez à être le facilitateur de ladite PVL et à respecter les exigences de la DVF relatives aux PVL.

13. **Frais de Réservation**

13.1 Vous êtes en droit d'ajouter des Frais de Réservation au montant total facturé au Client, sous réserve que :

- (a) les Frais de Réservation soient communiqués séparément aux Clients et non incorporés aux Tarifs (taxes et frais inclus) que nous fournissons ;
- (b) vous indiquiez clairement aux Clients que les Frais de Réservation sont appliqués uniquement par vous ;
- (c) vous incluiez dans vos conditions générales relatives aux Réservations la mention suivante ou une mention équivalente : « Le prix total peut inclure des frais de réservation supplémentaires facturés par [INSÉREZ VOTRE NOM] ».

14. **En dehors du Territoire**

14.1 Si vous vous trouvez en dehors du Territoire et si vous êtes un Membre TAAP approuvé :

- (a) nonobstant l'article 7.1(a), vous êtes en droit d'utiliser votre Compte TAAP pour effectuer des Réservations de la part de Clients au lieu spécifié sur votre Candidature ; et
- (b) vous vous engagez à nous indemniser et à continuer de nous indemniser, ainsi que chaque Membre de notre Groupe (et tous nos Représentants et les leurs), des pertes, responsabilités, dommages, amendes, frais et dépenses de toutes sortes (y compris

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

les frais juridiques et autres honoraires professionnels) subis par nous ou par les Membres de notre groupe, dans leur intégralité et sur demande, qu'ils découlent d'un contrat, d'un délit (y compris d'une négligence), d'une violation d'une obligation légale ou autre, qui résultent de votre marketing des Services de voyages en dehors du Territoire.

15. **Protection des données et PCI**

15.1 Toute donnée personnelle traitée dans le cadre du présent Accord sera traitée par chaque Partie en sa qualité de responsable du traitement indépendant et autonome. Chaque Partie se conformera aux exigences de protection des données (les « **Exigences** ») qui s'appliquent à elle, telles que définies dans l'accord « Expedia Travel Agency Affiliate Agreement – Controller to Controller Agreement (including the SCCs) » accessible grâce au lien suivant : <https://www.expediagroup.com/who-we-are/corporate-standards/partner-privacy-data-handling-requirements/default.aspx> (et ses modifications successives, à condition qu'aucune modification des Exigences ne soit réputée prendre effet contre vous après la date à laquelle vous avez accepté ces Conditions pour la dernière fois sans préavis dans la mesure où ces modifications a) ne sont pas requises par les Lois applicables sur la protection des données ; ou b) ont autrement des répercussions négatives importantes sur Vous, à moins que Vous ne les ayez acceptées). Les Exigences sont incorporées dans le présent Accord par référence et toute violation substantielle de celles-ci constituera une violation substantielle du présent Accord. Les termes non définis dans l'article 15 auront la signification qui leur est donnée dans les Exigences.

PCI

15.2 Vous déclarez et garantissez que :

- (a) vous vous engagez à obtenir, utiliser, transmettre et conserver les données du titulaire de la carte uniquement dans la mesure requise pour remplir vos obligations en vertu du présent Accord ;
- (b) si vous obtenez, utilisez, transmettez, conservez ou traitez les données du titulaire de la carte, vous vous engagez à respecter les contrôles de la sécurité des informations, qui s'appuient sur les bonnes pratiques en usage dans le secteur (en portant sur divers domaines, notamment la gestion des ressources, la sécurité du personnel, la sécurité physique ainsi que celle de l'environnement, de l'équipement et des médias, la gestion des communications et des opérations, les contrôles relatifs aux accès, le développement et la maintenance des systèmes d'information, la gestion des incidents et de la continuité des activités, et la conformité) ;
- (c) vous vous engagez à nous fournir une copie des certifications annuelles de conformité que vous obtenez ; et
- (d) vous vous engagez à nous informer rapidement de toute violation des contrôles de la sécurité des informations ou de toute violation de données à caractère personnel affectant les données du titulaire de la Carte de Client, conformément au paragraphe 15.6(b).

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- 15.3 Nous reconnaissons être responsables de la sécurité des données du titulaire de carte que nous possédons, conservons, traitons ou transmettons et nous nous engageons à respecter la norme PCI DSS telle qu'elle est émise par le Conseil des normes de sécurité PCI et mise à jour de temps à autre.

Cartes d'agents

- 15.4 Lorsqu'une Carte d'agent est utilisée pour une Réservation :
- (a) vous déclarez et garantissez que l'utilisation de la Carte d'agent est autorisée et que vous avez pris toutes les mesures commercialement raisonnables afin d'assurer que la société émettrice de la carte ne bloquera ni ne rejettera toute utilisation autorisée de la Carte d'agent pour régler des Réservations effectuées en vertu du présent Accord. Nous considérons que vous avez autorisé chaque Réservation effectuée en utilisant la Carte d'agent ;
 - (b) pour chaque Réservation, vous vous engagez à transmettre toutes les informations nécessaires de paiement et de carte, afin de nous permettre de traiter le paiement au moyen de la Carte d'agent ;
 - (c) si vous percevez le paiement du Client, vous vous engagez à supporter le risque de non-recouvrement des paiements et donc à être responsable de toute transaction nulle et de tous les coûts, dépenses ou frais relatifs aux transactions nulles, y compris les montants de rétrofacturation, les commissions interbancaires ou les coûts de traitement du commerçant, les pénalités, amendes et autres frais ; et
 - (d) tout remboursement que nous effectuons sur votre Carte d'agent doit être transmis au Client concerné dans les sept jours suivant la réception de ce remboursement. Vous ne devez jamais émettre un bon à un Client à la place d'un remboursement comptant.

Nonobstant toute disposition contraire des présentes, nous nous réservons le droit (et par les présentes vous nous donnez votre autorisation expresse) de procéder à un remboursement directement sur les Cartes de Clients : (i) si vous faites l'objet d'un Événement d'insolvabilité ; (ii) si vous montrez des signes de difficultés financières qui, selon nous et à notre entière discrétion, pourraient vous empêcher de respecter les termes du présent Accord ; ou (iii) si nous jugeons, à notre entière discrétion, qu'un acte militaire ou terroriste, ou qu'une situation politique ou économique exceptionnelle ou quelque autre situation ou manifestation indépendante de notre volonté affecte de façon significative le secteur du voyage, notre activité, l'accès au Site Internet TAAP ou la navigation sur ce dernier.

Cartes de Clients

- 15.5 Lorsqu'une Carte de Client est utilisée pour une Réservation :
- (a) vous déclarez et garantissez que l'utilisation de la Carte de Client est autorisée par le Client. Nous considérons que chaque Réservation effectuée en utilisant la Carte de Client a été autorisée par le Client ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

(b) pour chaque Réservation, vous vous engagez à transmettre toutes les informations nécessaires de paiement et de carte, afin de nous permettre de traiter le paiement au moyen de la Carte de Client ; et

(c) vous vous engagez à ne pas enregistrer ni conserver les détails de la Carte de Client sur le Site Internet TAAP.

16. **Propriété intellectuelle**

16.1 Sous réserve des conditions générales du présent Accord, nous vous accordons une licence non exclusive, non transférable, révocable et libre de redevance d'utiliser le Site Internet TAAP aux fins de fournir les services de marketing envisagés par les présentes et dans la mesure autorisée par le présent Accord. Vous reconnaissez que nous détenons et conservons tout droit, titre et intérêt à l'égard du Site Internet TAAP.

16.2 Pour la Durée, vous nous accordez une licence mondiale, non exclusive et libre de redevance d'utiliser vos marques commerciales et votre marque pour faire référence à notre relation dans les communiqués de presse ou les déclarations publiques, et vous déclarez et garantissez que vos marques commerciales et votre marque ne violent, n'enfreignent ni ne détournent aucune Propriété intellectuelle ni aucun autre droit de propriété d'une personne. Sous réserve des autorisations en vertu de l'article 11.3, vous n'êtes pas en droit d'utiliser nos marques commerciales ou notre marque, ni celles des Membres de notre groupe, sans obtenir au préalable notre autorisation écrite.

17. **Durée et résiliation**

17.1 Le présent Accord commence à la Date d'effet et reste indéfiniment en vigueur jusqu'à sa résiliation par l'une des parties conformément aux termes du présent Accord (la **Durée**).

17.2 Chaque partie est en droit de résilier le présent Accord :

(a) à tout moment après un préavis écrit d'au moins 30 jours ; ou

(b) immédiatement, si nous vous informons d'une modification conformément à l'article 29.12 et si vous nous informez que vous êtes en désaccord avec les modifications conformément à l'article 29.12.

17.3 Nous sommes en droit de résilier le présent Accord immédiatement (ou à l'expiration d'une autre période que nous spécifions, le cas échéant), après notification écrite, si vous ou vos Représentants :

(a) n'êtes pas approuvés pour être des Membres TAAP ;

(b) commettez une violation substantielle du présent Accord ;

(c) faites l'objet d'un Événement d'insolvabilité ;

(d) enfreignez l'article 7 (Code de conduite), 15 (Protection des données et PCI), 19 (Confidentialité) ou 20 (Personnes et Territoires restreints) ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- (e) ne fournissez pas tous les formulaires fiscaux remplis et/ou les données de compte bancaire ou autres données relatives aux paiements, comme requis à l'article 4.2, dans un délai d'un an suivant la première Réservation ;
- (f) ne remplissez pas vos obligations ou avez du retard dans l'accomplissement de vos obligations, conformément à l'article 26 (Force majeure) ;
- (g) êtes soumis, ou si Expedia est soumise à un changement de législation affectant considérablement la capacité de l'une des parties de respecter le présent Accord ou les responsabilités légales de l'une des parties ; ou
- (h) êtes surpris par nous, à notre entière discrétion (en agissant de façon raisonnable), alors que vous :
 - (i) utilisez TAAP ou le Site Internet TAAP de façon abusive ;
 - (ii) agissez de façon frauduleuse, trompeuse, mensongère ou illégitime.

17.4 Dès la résiliation du présent Accord :

- (a) toutes les licences que nous vous avons accordées en vertu du présent Accord cessent et nous sommes en droit de retirer immédiatement votre accès au Site Internet TAAP et à votre Compte TAAP ;
- (b) vous vous engagez à renvoyer ou à détruire tout le Matériel publicitaire et à fournir une confirmation écrite de l'avoir fait ; et
- (c) vous vous engagez à verser immédiatement le paiement de tout montant dû en vertu du présent Accord.

18. **Suspension de votre accès**

18.1 Nous sommes en droit de suspendre immédiatement votre accès à TAAP et au Site Internet TAAP :

- (a) en cas de violation de votre part (ou si nous prévoyons raisonnablement cette violation) du présent Accord ;
- (b) en toute circonstance dans laquelle nous sommes en droit de résilier le présent Accord, conformément à l'article 17 ;
- (c) si nous estimons, à notre entière discrétion, que c'est nécessaire pour éviter :
 - (i) toute utilisation abusive de l'un des Sites Internet TAAP (y compris tout Tarif) ;
ou
 - (ii) l'utilisation du Site Internet TAAP d'une façon qui nous cause ou cause aux Membres de notre groupe un tort ou un préjudice financier (y compris une augmentation importante ou inhabituelle du nombre de Réservations nulles ou du risque de transactions frauduleuses) ; et/ou

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- (d) si votre Compte TAAP reste inactif pendant plus de douze mois.
- 18.2 Si nous prenons cette mesure en vertu du présent article, nous nous engageons à vous en informer dès que raisonnablement possible.
19. **Confidentialité**
- 19.1 Chaque partie s'engage à préserver la confidentialité des Informations confidentielles de l'autre partie et s'engage à ne pas :
- (a) utiliser lesdites Informations confidentielles, sauf aux fins du présent Accord ; ou
 - (b) divulguer lesdites Informations confidentielles (en tout ou en partie) à toute autre tierce partie, sauf ses Représentants, sous-traitants, conseillers professionnels et Membres de son groupe, chacun d'entre eux ayant besoin de connaître les Informations confidentielles relatives au présent Accord, et sous réserve qu'elle s'engage à obtenir desdites personnes qu'elles respectent les présentes obligations de confidentialité.
- 19.2 L'article 19.1 ne s'applique pas aux Informations confidentielles pour lesquelles la partie réceptrice peut montrer :
- (a) qu'elles se trouvent dans le domaine public, sensiblement dans la même configuration que celle dans laquelle elles ont été révélées à la partie réceptrice (autrement que par suite d'une violation du présent Accord ou de toute autre obligation de confidentialité) ;
 - (b) qu'elles sont ou ont été légalement reçues d'une tierce partie sans obligation de confidentialité à l'égard desdites informations ;
 - (c) qu'elles doivent être divulguées en vertu de la loi, par ordonnance du tribunal ou par un organisme de réglementation compétent (et seulement dans la mesure et pour le but requis) ;
 - (d) que leur divulgation a été acceptée par écrit par la partie divulgatrice ; ou
 - (e) qu'elles ont été développées indépendamment et sans référence à des Informations confidentielles divulguées par l'autre partie.
- 19.3 Chacune des parties s'engage à prévenir l'autre partie, de manière raisonnable et légale en vertu des circonstances (le cas échéant), de toute divulgation requise à l'article 19.2(c) et s'engage à fournir à l'autre partie toute l'assistance raisonnable afin d'éviter ou de limiter la divulgation requise.
- 19.4 Nonobstant toute disposition contraire dans les présentes, nous pouvons utiliser les données et informations que nous recueillons, recevons, générons, créons, compilons ou traitons dans le cadre de l'Accord (à l'exclusion des données personnelles TAAP) pour exploiter et développer notre programme partenaire, y compris notre site Web TAAP ; et pour l'avancement de notre activité. Dans le cas où ces données et/ou informations seraient partagées avec des tiers, elles seront anonymisées de sorte que vos informations ne soient pas facilement identifiables (sauf accord contraire entre les parties).

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

19.5

20. **Personnes et Territoires restreints**

20.1 Vous déclarez et garantissez que vous, les Membres de votre groupe et vos Représentants ne sont pas, de façon continue :

(a) enregistrés, basés, ordinairement résidents, en activité ou disposant de tout Sous-utilisateur dans un pays ou une région faisant l'objet de restrictions générales en vertu des Sanctions économiques (y compris, à partir du 1er janvier 2020, Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie et la région de Crimée en Ukraine) ; ou

(b) des Personnes restreintes.

20.2 Vous vous engagez à nous informer immédiatement si, à tout moment au cours de la Durée :

(a) des changements surviennent relatifs à l'article 20.1, y compris tout changement signifiant que vous êtes ou commencez à être en activité dans un pays ou une région faisant l'objet de restrictions générales en vertu des Sanctions économiques ; ou

(b) vous commencez vos activités dans tout autre pays considéré comme présentant un risque élevé du point de vue des Sanctions économiques (y compris, à partir du 1er janvier 2020, la Russie, l'Ukraine et le Venezuela).

20.3 Vous et vos Représentants vous engagez à (i) respecter toutes les Sanctions économiques dans l'exécution du présent Accord ; (ii) ne pas agir pour ou de la part d'une Personne restreinte, ne faciliter aucune activité impliquant une Personne restreinte et ne pas collaborer ou traiter de quelque façon que ce soit avec une Personne restreinte dans l'exécution du présent Accord ; et (iii) ne pas agir ou vous abstenir d'agir d'une façon nous plaçant en violation de toute Sanction économique ou nous exposant à des pénalités en vertu des Sanctions économique et vous vous engagez à coopérer avec nous à cet égard. En vertu du présent Accord, nous ne pouvons être requis d'agir ou de nous abstenir d'agir de toute façon qui, à notre entière discrétion, serait interdite ou soumise à des pénalités dans le cadre des Sanctions économiques.

20.4 Vous vous engagez à nous apporter toute l'information, la coopération et l'assistance que nous exigeons pour filtrer les Clients et, si une Réservation sanctionnée est suspectée, pour l'examiner et la vérifier. En particulier, vous vous engagez à respecter les délais de réponse définis dans toute demande d'information supplémentaire, et vous reconnaissez qu'un manquement à cet égard constitue une violation du présent article 20.

20.5 Vous reconnaissez et acceptez que :

(a) nous nous réservons le droit d'annuler toute Réservation sanctionnée ;

(b) vous ne recevez aucune Commission pour les Réservations sanctionnées ; et

(c) en cas de violation du présent article 20 de votre part, nous sommes en droit de résilier immédiatement le présent Accord, conformément à l'article 17.3(d).

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

20.6 Vous vous engagez à nous informer immédiatement de toute violation du présent article 20.

21. Assurance

21.1 Au cours de la Durée, vous vous engagez à conserver, auprès d'un assureur réputé, la couverture d'assurance requise comme l'exige la législation en vigueur et comme nécessaire pour remplir vos obligations en vertu du présent Accord. Ladite assurance doit couvrir la responsabilité de droit commun, commerciale et professionnelle, à des limites ne devant pas être inférieures à un montant équivalent aux Commissions annuelles qui vous sont versées en vertu du présent Accord. Sur demande, vous vous engagez à nous fournir des copies de vos polices d'assurance.

22. Conformité

22.1 Vous vous engagez à nous autoriser et/ou à obtenir que nous soyons autorisés à accéder à vos enregistrements, systèmes, locaux, personnel et informations, et à ceux de vos sous-traitants et Représentants, et/ou à en recevoir des copies, dans la mesure nécessaire aux fins suivantes :

- (a) vérification de votre conformité au présent Accord ;
- (b) vérification lorsque nous suspectons raisonnablement une violation substantielle du présent Accord, une violation de données à caractère personnel potentielle ou réelle, une fraude et/ou une violation de la loi, ou lorsque nous en avons été informés ; ou
- (c) réponse à toute demande par un organisme de réglementation compétent.

22.2 Nous nous engageons à utiliser notre accès en vertu du présent article uniquement aux fins desdites vérifications et de toute réclamation qui en découle, et à traiter toutes les informations obtenues comme vos Informations confidentielles.

23. Déclarations et garanties

23.1 Vous déclarez et garantissez que vous vous engagez à : (i) respecter toute la législation en vigueur ; (ii) être habilité pour agir en tant qu'agent de voyages ou dans une compétence similaire, et à nous en fournir rapidement la preuve sur demande de notre part ; (iii) être exclusivement responsable de l'obtention et de la préservation de toute licence, tout consentement et autre autorisation (réglementaire ou autre, le cas échéant) et de toute disposition de sécurité financière nécessaire pour conclure le présent Accord et pour l'exécution continue de vos obligations en vertu du présent Accord ; (iv) assumer la responsabilité exclusive de vos propres coûts pour respecter le présent article 23.1 ; et (v) n'avoir conclu et ne conclure à l'avenir aucun autre accord en vertu duquel vos obligations seraient en violation avec le présent Accord.

23.2 Vous déclarez et garantissez que vous vous engagez à :

- (a) être dûment autorisé et habilité à signer, respecter et exécuter le présent Accord et que lesdites actions ne sont pas (et ne seront pas) en conflit avec ni en violation de toute disposition légale, réglementaire, de politique, contractuelle, de tout acte de

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

fiducie ou tout autre acte auquel vous êtes partie ou par lequel vous êtes lié, et le présent Accord constitue pour vous une obligation valide et contraignante applicable conformément à ses termes ;

- (b) accomplir vos obligations en vertu du présent Accord avec des compétences et un soin raisonnables et par un personnel compétent et expérimenté approprié, conformément aux bonnes pratiques du secteur et à nos instructions raisonnables ;
- (c) respecter les Exigences du territoire de l'Annexe 1 ;
- (d) sur demande, nous apporter rapidement, ainsi qu'aux Membres de notre groupe, les informations, la coopération et l'assistance que nous exigeons raisonnablement relativement au présent Accord ;
- (e) nous avoir fourni et continuer de nous fournir des informations sincères, exactes et complètes, et être en droit de les fournir ;
- (f) avoir lu le présent Accord et compris, accepté et convenu d'être lié par les conditions générales qu'il définit ;
- (g) relativement au présent Accord :
 - (i) vous vous engagez à respecter les dispositions de la Foreign Corrupt Practices Act (Loi sur la corruption dans les transactions à l'étranger) de 1977 des États-Unis, la Bribery Act (Loi sur la corruption) de 2010 du Royaume-Uni et toute modification aux dites lois, ainsi que toute autre loi anticorruption en vigueur adoptée par les pays où vos services sont effectués ;
 - (ii) vous n'avez pas été déclaré, par un tribunal compétent, en violation des dites lois ; et
 - (iii) vous vous engagez à ne verser aucun paiement indu et à n'effectuer aucune action, directement ou par l'intermédiaire d'une tierce partie, en violation des dites lois.

23.3 Vous reconnaissez et acceptez que :

- (a) sous réserve de dispositions expresses du présent Accord, dans la mesure maximale autorisée par la législation en vigueur, nous déclinons expressément toutes déclarations, garanties ou conditions relatives au présent Accord, qu'elles soient expresses, implicites, réglementaires ou autre, incluant sans s'y limiter les garanties de : valeur marchande ; adéquation à un but particulier ; titre et absence de contrefaçon ; usage du commerce ; comportement habituel ; exactitude ou intégralité des résultats ; et données ou informations.
- (b) nous ne garantissons pas un accès continu ou ininterrompu au Site Internet TAAP, ni qu'il est sûr ou sans erreur. Le fonctionnement du Site Internet TAAP peut être interrompu par de nombreux facteurs en dehors de notre contrôle et nous ne garantissons nullement sa disponibilité ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- (c) nous ne déclarons, garantissons ni nous engageons sur le fait que le Site Internet TAAP ou tout autre service fourni en vertu des présentes vous apportera quelque niveau ou type de résultat financier particulier que ce soit ;
- (d) nous déclinons toute responsabilité (qu'elle découle d'un contrat, d'un délit [y compris d'une négligence], d'une violation d'une obligation légale ou autre) pour :
 - (i) tout produit, service ou site proposé par des Fournisseurs ou autres accédés par l'intermédiaire du Site Internet TAAP ;
 - (ii) un manquement de votre part dans l'exécution de toutes vos obligations, incluant sans s'y limiter vos obligations de sécurité financière en vertu de la DVF ;
 - (iii) toute autre action résultant d'une utilisation abusive ou inappropriée du Site Internet TAAP ;
 - (iv) notre activation de tout droit de suspension, comme envisagé à l'article 18.1 ;
ou
 - (v) la suspension de notre exécution ou du paiement des Commissions conformément à l'article 26.2.

24. Indemnités

24.1 Vous vous engagez à nous indemniser et à continuer de nous indemniser, ainsi que chaque Membre de notre Groupe (et tous nos Représentants et les leurs), des pertes, responsabilités, dommages, amendes, frais et dépenses de toutes sortes (y compris les frais juridiques et autres honoraires professionnels) subis par nous ou par les Membres de notre groupe, dans leur intégralité et sur demande, qu'ils découlent d'un contrat, d'un délit (y compris d'une négligence), d'une violation d'une obligation légale ou autre, qui résultent de :

- (a) toute violation de votre part des articles 7 (Code de conduite), 15 (Protection des données et PCI), 16 (Propriété intellectuelle), 19 (Confidentialité), 20 (Personnes et Territoires restreints), 27 (Fiscalité) et de l'Annexe 1 (Exigences du Territoire) ;
- (b) votre non-respect de toute disposition du présent Accord relative aux processus de Réservation et de confirmation (incluant sans s'y limiter la DVF et les PVL, le cas échéant) ;
- (c) toute réclamation effectuée par un Client suite à l'action, l'omission, la négligence ou la violation des termes du présent Accord par vous ou vos Représentants ;
- (d) l'utilisation frauduleuse, ou abusive de toute autre façon, d'une carte de débit ou de crédit pour les Réservations liées à votre Code de suivi, quel que soit le propriétaire desdites cartes ; et
- (e) toute violation de votre part de votre obligation de transmettre un remboursement à un Client ou de ne pas émettre un bon à la place d'un remboursement comptant, conformément à l'article 15.4.

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- 24.2 Nous nous engageons à vous indemniser et à continuer de vous indemniser, ainsi que chacun de vos Représentants, des pertes, responsabilités, dommages, amendes, frais et dépenses de toutes sortes (y compris les frais juridiques et autres honoraires professionnels) que vous subissez, dans leur intégralité et sur demande, qu'ils découlent d'un contrat, d'un délit (y compris d'une négligence), d'une violation d'une obligation légale ou autre, qui résultent d'un manquement de notre part dans l'exécution de nos obligations en vertu de la DVF relativement aux Formules Expedia.
- 24.3 Si nous souhaitons bénéficier d'une indemnité, en vertu de l'article 14 ou de l'article 24.1, découlant de la réclamation d'une tierce partie ou d'un Client (la « **Réclamation** »), vous vous engagez à :
- (a) nous autoriser à contrôler la défense et le règlement de la Réclamation ;
 - (b) nous fournir, à vos frais, toutes les informations et l'assistance raisonnables que nous demandons relativement à la défense et au règlement de la Réclamation ;
 - (c) ne faire aucune admission ou compromis relatifs à la Réclamation, sauf si nous vous le demandons par écrit ou si vous êtes requis de le faire par la législation en vigueur ou une ordonnance de tribunal ; et
 - (d) nous tenir informés des développements matériels relatifs à la Réclamation.

25. **Responsabilité**

- 25.1 NONOBTANT LES ARTICLES 25.2 OU 25.3, AUCUNE DISPOSITION DU PRÉSENT ACCORD NE LIMITE NI N'EXCLUT LA RESPONSABILITÉ DE CHAQUE PARTIE EN CAS DE MORT OU DE DOMMAGES CORPORELS RÉSULTANT D'UNE NÉGLIGENCE, D'UNE FRAUDE OU D'UNE DÉCLARATION FRAUDULEUSE, CONFORMÉMENT AUX INDEMNITÉS DÉFINIES DANS LE PRÉSENT ACCORD, POUR LES OBLIGATIONS DE PAIEMENT EN VERTU DU PRÉSENT ACCORD, POUR MANQUEMENT DÉLIBÉRÉ OU POUR TOUTE AUTRE INDEMNITÉ NE POUVANT ÊTRE LIMITÉE OU EXCLUE EN VERTU DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR.
- 25.2 SOUS RÉSERVE DE L'ARTICLE 25.1, CHAQUE PARTIE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN VERTU DU PRÉSENT ACCORD (QU'ELLE DÉCOULE D'UN CONTRAT, D'UN DÉLIT [Y COMPRIS D'UNE NÉGLIGENCE], D'UNE VIOLATION D'UNE OBLIGATION LÉGALE OU AUTRE) POUR : LES DOMMAGES OU PERTES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU SPÉCIAUX ; UNE PERTE DE REVENUS ; UNE PERTE D'ÉCONOMIES PRÉVUES ; UNE PERTE DE PROFITS ; DES COÛTS DE RÉAPPROVISIONNEMENT ; UNE PERTE DE CLIENTÈLE OU DE RÉPUTATION ; ET, DANS CHAQUE CAS, MÊME SI LADITE PARTIE A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DESDITS DOMMAGES OU PERTES.
- 25.3 SOUS RÉSERVE DE L'ARTICLE 25.1, NOTRE RESPONSABILITÉ GLOBALE EN VERTU DU PRÉSENT ACCORD (QU'ELLE DÉCOULE D'UN CONTRAT, D'UN DÉLIT [Y COMPRIS D'UNE NÉGLIGENCE], D'UNE VIOLATION D'UNE OBLIGATION LÉGALE OU AUTRE) EST LIMITÉE AU MONTANT TOTAL DES COMMISSIONS PAYÉES OU PAYABLES PAR NOUS

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

EN VERTU DU PRÉSENT ACCORD AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'ÉVÉNEMENT DONNANT LIEU À LA PREMIÈRE RÉCLAMATION.

26. **Force majeure**

26.1 Sous réserve de l'article 26.2, aucune partie n'est tenue responsable envers l'autre partie en cas de manquement ou de retard dans l'exécution de ses obligations en vertu du présent Accord (sauf dans le cas d'une obligation de payer des montants échus et exigibles), dans la mesure où ledit manquement ou retard échappe au contrôle raisonnable de ladite partie, à condition que la partie affectée informe toujours rapidement l'autre partie de la cause et de la durée potentielle du manquement ou du retard et prenne toutes les mesures nécessaires pour y remédier dans les plus brefs délais. Pour éviter toute ambiguïté, les surréservations d'hôtels ne sont pas considérées comme un événement de force majeure.

26.2 Nonobstant l'article 26.1, si nous jugeons, à notre entière discrétion, qu'un acte militaire ou terroriste, ou qu'une situation politique ou économique exceptionnelle ou quelque autre situation ou manifestation indépendante de notre volonté affecte de façon significative le secteur du voyage, notre activité, l'accès au Site Internet TAAP ou la navigation sur ce dernier, nous sommes en droit, sous réserve d'un préavis écrit de 5 jours et à notre entière discrétion :

- (a) de suspendre l'exécution (en tout ou partie) de tout ou partie des conditions générales du présent Accord ; ou
- (b) de suspendre le paiement des Commissions qui vous sont dues (en tout ou en partie).

27. **Fiscalité**

27.1 Les parties s'engagent à accomplir des efforts raisonnables pour assurer que le Fournisseur est traité, par toute Autorité fiscale dans toute juridiction pertinente, en tant que fournisseur du Client des Réservations Expedia Collect aux fins de TVA (le cas échéant), et vous vous engagez à ne pas faire ou omettre de faire tout ce qui, comme nous pouvons raisonnablement le prévoir, conduirait une Autorité fiscale quelle qu'elle soit à adopter une position contraire.

27.2 Vous vous engagez à ne pas :

- (a) déclarer à toute Autorité fiscale des Taxes sur les voyages en présentant que vous ou des Membres de votre groupe sont le fournisseur du Client des Réservations Expedia Collect ;
- (b) émettre toute facture au Client déclarant expressément ou implicitement que vous proposez au Client des Réservations, d'une façon autonome ou dans le cadre d'une Formule, sauf si la législation en vigueur l'exige ; ou
- (c) correspondre avec toute Autorité fiscale ou gouvernementale relative au traitement des Taxes sur les voyages de Réservations sans nous consulter au préalable, y compris pour nous permettre d'examiner et de commenter ladite correspondance et d'y apporter toute modification raisonnable que nous exigeons (chacune des obligations définies au présent article s'applique uniquement dans la mesure autorisée par la loi).

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- 27.3 Dans le cadre du traitement fiscal des Réservations, nous nous réservons le droit exclusif de contrôler la défense ou le règlement de toute enquête, tout audit ou toute autre procédure judiciaire ou administrative. Vous vous engagez à nous fournir ou à fournir aux Membres de notre groupe, dans les plus brefs délais, une copie de toutes les communications que vous recevez de quelque Autorité fiscale que ce soit relativement au traitement des Taxes sur les voyages des Réservations.
- 27.4 Tout paiement dû ou réputé dû par vous, qui nous est destiné ou est destiné aux Membres de notre groupe en vertu du présent Accord, est considéré comme n'incluant pas la TVA exigible sur le ou les produits associés au dit paiement. Vous devez dans chaque cas nous verser, ou verser au Membre de notre groupe concerné, un montant égal à ladite TVA.
- 27.5 Tous les paiements versés ou réputés versés en vertu du présent Accord incluent toute Taxe sur les transactions applicables.
- 27.6 Vous vous engagez à :
- (a) recueillir toute Taxe applicable auprès du Client (à l'exception de tous les Frais de Réservation), au montant exact et de la façon exacte fournie par le Site Internet TAAP ; et
 - (b) relativement à toute Réservation située aux États-Unis, nous verser lesdites taxes ou les verser au Membre de notre groupe concerné, en vue de les verser à l'Autorité fiscale appropriée et/ou au Fournisseur.
- 27.7 Vous acceptez que tout paiement recueilli par vous, par tout Membre de votre groupe ou par tout Sous-utilisateur relativement aux Réservations Expedia Collect soit recueilli de la part d'Expedia Travel et vous vous engagez à le déclarer à cet effet dans vos dossiers et à ne pas traiter ces paiements comme s'ils étaient les vôtres.
- 27.8 Vous reconnaissez et acceptez assumer la responsabilité exclusive des Taxes sur les voyages suivantes, qui nous sont imposées ou que nous devons payer :
- (a) les Taxes sur les voyages découlant d'une assurance ou déclaration de votre part au Client, relative aux Taxes, en violation de l'article 7.2(c) ; et
 - (b) les Taxes sur les voyages imposées ou évaluées sur tous les Frais de Réservation que vous percevez auprès des Clients.
- 27.9 Nonobstant toute disposition contraire des présentes, vous vous engagez à être responsable de toute Taxe qui vous est imposée résultant du présent Accord. Vous acceptez et nous acceptons de respecter toute la législation fiscale et toutes les réglementations fiscales en vigueur (y compris la Criminal Finance Act (Loi sur la criminalité financière) de 2017 du Royaume-Uni), telles qu'elles sont modifiées ou remplacées de temps à autre ; Vous vous engagez à ne rien faire pouvant résulter en une violation de notre part de toute législation fiscale en vigueur.

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

28. **Notifications et préavis**

28.1 Les notifications doivent être rédigées en anglais et envoyées par e-mail à :

- (a) pour nous, l'Adresse pour les notifications et préavis, et pour vous, l'adresse e-mail que vous nous avez fournie dans le cadre de votre Candidature ; ou
- (b) l'adresse e-mail indiquée par écrit à l'autre partie, par nous ou par vous, à tout moment ;

28.2 Une notification par e-mail prendra effet :

- (a) si elle envoyée un Jour ouvrable avant 17 h, le jour de l'envoi ;
- (b) si elle est envoyée un Jour ouvrable à ou après 17 h 00, à 10 h le Jour ouvrable suivant ; ou
- (c) lorsque la réception de l'e-mail est reconnue par tout destinataire autorisé de la partie réceptrice.

29. **Divers**

29.1 Le présent Accord :

- (a) inclut les présents articles et les annexes jointes ; et
- (b) constitue l'intégralité de l'accord entre les parties eu égard à son objet et annule et remplace tous les accords antérieurs écrits ou verbaux entre les parties eu égard à son objet, chacun desdits accords étant réputé résilié à la Date d'effet. Chacune des parties accepte qu'en signant le présent Accord, elle ne se fie à aucune déclaration ou garantie non définie au présent Accord.

29.2 Sous réserve des dispositions ci-après, nos et vos droits, responsabilités et obligations en vertu du présent Accord cessent à compter de la résiliation :

- (a) les termes du présent Accord restent en vigueur après toute résiliation du présent Accord dans la mesure où ils concernent des Réservations terminées avant ladite résiliation mais qui ne deviendront pas des Réservations consommées avant ladite résiliation ; et
- (b) nos et vos droits et obligations acquis et les droits et obligations expressément ou implicitement censés entrer en vigueur ou demeurer en vigueur après la résiliation du présent Accord doivent rester en vigueur, y compris les articles 7 (Code de conduite), 15 (Protection des données et PCI), 19 (Confidentialité), 21 (Assurance), 22 (Conformité), 24 (Indemnités), 25 (Responsabilité), 27 (Fiscalité), 28 (Notifications et préavis), 29 (Divers), et 31 (Droit applicable et tribunaux compétents).

29.3 Nonobstant toute disposition contraire du présent Accord, nous sommes en droit de compenser et réduire tout montant (présent et à venir) que nous devons vous payer en vertu du présent

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

Accord par tout montant que vous (ou les Membres de votre groupe) devez nous payer (ou payer aux Membres de notre groupe) en vertu du présent Accord.

- 29.4 Sauf disposition contraire expresse du présent Accord, les droits et recours prévus en vertu du présent Accord s'ajoutent, sans les remplacer, à tout autre droit ou recours d'une partie, défini aux présentes ou prévu par la loi.
- 29.5 Le présent Accord ne peut être cédé, nové ou transféré par l'une des parties sans le consentement écrit préalable de l'autre partie (ledit consentement ne pouvant être indûment refusé), mais nous sommes en droit de céder le présent Accord sans votre consentement à l'un des Membres de notre groupe, ou à tout acquéreur de la totalité ou de la quasi-totalité de nos actifs ou à tout successeur par voie de fusion, consolidation ou transaction similaire. Toute cession contraire au présent article est nulle et non avenue.
- 29.6 Vous êtes en droit de sous-traiter vos obligations en vertu du présent Accord uniquement avec notre consentement écrit préalable. Nous sommes en droit, sans votre consentement et sans frais pour vous, de contracter avec une tierce partie pour exécuter l'une quelconque de nos obligations en vertu du présent Accord. Chaque partie s'engage à être responsable des actions et omissions de ses sous-traitants, des Membres de son groupe et de ses Représentants.
- 29.7 Nous et vous sommes des entrepreneurs indépendants et aucune des dispositions du présent Accord ne saurait être réputée comme ayant pour objet la création d'un partenariat, d'une coentreprise, d'une franchise ou d'une agence ou d'une relation employeur-employé entre nous (ou les Membres de notre groupe) et vous.
- 29.8 Vous reconnaissez et acceptez que chaque Membre de notre groupe bénéficie du présent Accord. Nonobstant ce qui précède, les parties conviennent que toute réclamation relative aux préjudices subis par nous et/ou par tout Membre de notre groupe doit, dans la mesure du possible, être intentée par nous et pour le compte du Membre du groupe concerné. En outre, les parties conviennent à cette fin que nous agissons en tant que représentant du Membre du Groupe concerné et que nous assurons la conduite de toute procédure pour le compte de ce dernier. Aucune disposition du présent article ne nous confère, ni ne confère aux Membres de notre groupe, le droit d'obtenir plusieurs fois des dommages-intérêts ou toute autre forme de paiement ou de compensation au titre d'un même préjudice ou d'une même violation.
- 29.9 Sous réserve de l'article 29.8, aucune personne autre qu'une partie au présent Accord n'est en droit d'invoquer ou d'appliquer l'un quelconque des termes du présent Accord.
- 29.10 Toute renonciation à l'un quelconque des termes du présent Accord est valide uniquement si elle est effectuée par écrit et après signature de la partie renonciatrice. Aucun manquement ou retard de la part de l'une des parties à tout moment dans l'application d'un ou plusieurs termes du présent Accord ne saurait constituer une renonciation auxdits termes ni empêcher ladite partie d'exiger de l'autre d'exécuter ses obligations à tout moment.
- 29.11 Si une disposition du présent Accord est jugée non valide ou inapplicable, ladite disposition doit être interprétée, comprise ou reformulée dans la mesure raisonnablement nécessaire pour la rendre valide, exécutoire et conforme à l'intention initiale sous-jacente à ladite disposition, ou

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

ladite disposition doit être retirée. Les dispositions restantes et l'Accord lui-même restent valides et exécutoires.

29.12 Nous sommes en droit d'apporter des modifications au présent Accord, aux Commissions et aux seuils et avantages des Niveaux, à tout moment. Nous nous engageons à vous informer de toute modification et à vous fournir une copie des termes modifiés, par e-mail ou par l'intermédiaire du Site Internet TAAP. Lesdites modifications prennent effet à la date indiquée sur la notification (qui, pour les modifications de l'Accord et/ou des Commissions, sera d'au moins 30 jours après la prise d'effet de la notification en vertu de l'article 28.2). Si vous nous informez de votre désaccord au sujet desdites modifications, chaque partie sera en droit de résilier le présent Accord conformément à l'article 17.2(b). Pour éviter toute ambiguïté, les Réservations sont régies par l'Accord en effet au moment où la Réservation a été effectuée.

29.13 La version originale en anglais du présent Accord peut avoir été traduite dans d'autres langues. En cas d'incohérence ou de divergence entre la version anglaise et la version dans une autre langue du présent Accord, la version anglaise prévaudra.

30. **Interprétation**

30.1 En cas de conflit entre les parties du présent Accord non résolu expressément par les termes du présent Accord, l'ordre de priorité suivant s'applique : (i) l'Annexe 1 (Exigences du territoire) ; (ii) les articles ; (iii) toutes les autres annexes ; et (iv) la Politique d'utilisation acceptable.

30.2 Dans le présent Accord, sauf si le contenu exige qu'il en soit autrement :

- (a) les références aux articles ou aux annexes s'appliquent aux articles et aux annexes du présent Accord et les références à un paragraphe s'appliquent à un paragraphe d'une annexe. Les titres sont insérés pour faciliter la lecture et ne doivent pas influencer sur l'interprétation ;
- (b) le terme « personne » désigne les personnes physiques, les entreprises, les partenariats, les sociétés et les compagnies ; les mots suggérant un genre incluent tout autre genre ; les mots indiquant le singulier incluent le pluriel et inversement ;
- (c) tout terme défini à un temps particulier inclut les temps dudit terme ;
- (d) sauf spécification contraire, toute référence aux jours, mois, trimestres ou années est réputée qualifiée par l'adjectif « calendaire » ;
- (e) les références à des lois, actes législatifs ou réglementations gouvernementales sont réputées inclure toute modification, extension ou nouvelle adoption dont ils font l'objet à tout moment et, sauf spécification contraire, les dispositions de toute loi, réglementation ou règle qui modifient, complètent ou remplacent ladite loi, réglementation ou règle ;
- (f) les expressions « y compris », « incluent », « en particulier », « par exemple » et toute autre expression similaire sont inclusives et ne limitent en aucun cas les mots qui les précèdent. Le mot « ou » est disjonctif mais pas nécessairement exclusif ;

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

- (g) les expressions « écrit » et « par écrit » incluent la communication par e-mail, ainsi que toutes les pièces jointes ; et
- (h) une référence à tout accord ou document renvoie à l'accord ou au document tel que modifié ou changé par accord écrit entre les parties à tout moment.

31. **Droit applicable et tribunaux compétents**

- 31.1 Le présent Accord et tous les litiges ou réclamations découlant de celui-ci ou en lien avec son objet ou sa formation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels) sont régis et interprétés conformément au droit défini à l'Annexe 1 (Exigences du territoire), sans tenir compte de tout conflit de lois, règles ou principes pouvant exiger l'application d'une autre loi, ni du lieu où le présent Accord ou toute modification à celui-ci sont en réalité signés.
- 31.2 Nous et vous acceptons chacun irrévocablement que les tribunaux définis à l'Annexe 1 (Exigences du territoire) aient compétence exclusive pour régler tout litige ou toute réclamation découlant du présent Accord ou en lien avec celui-ci, son objet ou sa formation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels). Nous et vous renonçons, dans toute la mesure permise par la loi, à un procès par jury de toute réclamation découlant du présent Accord ou en lien avec celui-ci.

ACCORD DES AGENCES DE VOYAGES AFFILIÉES D'EXPEDIA

Date d'effet : 1er novembre 2023

ANNEXE 1

EXIGENCES DU TERRITOIRE

DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

Adresse pour les notifications et préavis : ExpediaLegalNotices@expediagroup.com

Devise locale : EUR

Territoire : France

Droit applicable et tribunaux compétents : français / tribunaux de France

Site Internet TAAP : <https://www.expediataap.fr/>

EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU TERRITOIRE

FRANCE

Vous acceptez d'adhérer et de vous conformer aux exigences ci-après :

1) AVANTAGES EXPEDIA REWARDS

Vous et vos Représentants n'êtes pas autorisés à participer à Expedia Rewards ni à cumuler des points sur les Réservations.

2) ASSURANCE

Vous êtes autorisé à ajouter des produits d'assurance fournis par nos soins dans le cadre des Réservations.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT (“AGREEMENT”)

This Agreement is between (i) Expedia, Inc. on its own behalf and that of Travelscape, LLC (**we, us, our**), and (ii) the entity stated on the Application to become a TAAP Member (**you, your**; and we and you together each being a **party** and together the **parties**).

1. Definitions

In this Agreement, the following terms have the following meanings:

Acceptable Use Policy	the terms of use which apply to the TAAP Website, as made available via the TAAP Website from time to time;
Address for Notices	as set out in Schedule 1 (Territory Requirements);
Agent Card	a credit or debit card that belongs to either you or your Representatives;
Agreement	this travel agency affiliate agreement, comprising these clauses together with the appended schedules, and as amended from time to time in accordance with its terms;
Application	the application form(s) on the TAAP Website that you and/or your Representative complete in applying for TAAP, together with any further information provided to us as part of the application process;
Approved Transport Component	shall mean one of the travel services listed the Incentive Plan Page, as updated from time to time, including but not limited to: (i) air travel, (ii) rail travel which constitutes a substantial portion of the Package, (iii) car rental for at least the full duration of the hotel stay period of the Booking, or (iv) an overnight cruise;
Booking	a booking on behalf of a Customer for a Travel Service made through the TAAP Website;
Booking Charge	any additional charge imposed by you for facilitating the Booking; the fees we pay you for the marketing services provided by you under this Agreement.
Commissions	
Confidential Information	any and all know-how, documentation and information, whether commercial, financial, technical, operational or otherwise, relating to the business, finances, affairs, tools (including those provided on a technology), products, services, personnel, customers, suppliers (including precincts, future and potential personnel, customers and suppliers), prices, Commissions, rates, vendors,

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

processes, or methods of one party or its Group Members, which is disclosed to or otherwise obtained by the other party in connection with this Agreement;

Consumed Booking	a Booking that has been consumed meaning (i) for lodgings, that the check-out day of such stay has occurred; (ii) for a flight booking, when the last leg of a one-way or return flight is completed; (iii) for a car rental booking, when the car rental is returned; (iv) for an activities or services booking, that the activity has occurred or the product has been fulfilled; (v) for insurance, the insurance policy has been taken out and is no longer cancellable; and (vi) for a Package, when all travel components of the Package have been completed in accordance with (i) to (iv) of this definition;
Control	has the meaning given to it in Section 1124 of the Corporation Tax Act 2010;
Customer	an individual customer that you make (or may potentially make) a Booking for via the TAAP Website;
Customer Card	a credit or debit card that belongs to the Customer or a party connected with the Customer;
Customer Contact Details	Customer's name, surname, e-mail address and telephone number
Customer Terms and Conditions	the terms and conditions applicable to Customers as made available via the TAAP Website from time to time;
E-Collect Booking	a Booking for which we collect full or partial payment from or on behalf of the Customer at the time of the Booking;
Economic Sanctions	any of the economic or trade sanctions, export control, or anti-boycott laws, regulations, orders, directives, designations, licenses, or decisions of the United Nations, European Union, United Kingdom, or United States of America or any other country with jurisdiction over activities undertaken in connection with this Agreement;
Effective Date	the date on which you register for a TAAP Account via the TAAP Website, or (where applicable) the date upon which the changes to the terms of this Agreement come into effect pursuant to clause 29.12;
Events	events, promotions and competitions run for TAAP Members by us or our third-party service providers;

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

Expedia, Inc.	Expedia, Inc., a company incorporated in the state of Washington and located at 1111 Expedia Group Way West, Seattle, WA 98119, USA;
Expedia Rewards	the Expedia Rewards customer loyalty program;
Expedia Travel	Travelscape LLC (a company incorporated and resident for all purposes in the USA whose office address is 5000 W. Kearney Street, Springfield, MO 65803, USA), or any other Group Member that we designate, as applicable;
Fenced Rates	certain fenced promotional rates we may provide you with access to from time to time;
Gross Booking Value or GBV	the gross booking value which is the total price paid by Customers for a Booking, excluding: (i) amounts for any Booking Charges added by you, (ii) taxes and fees paid by a Customer at the time of stay; and (iii) any element of the Booking which is paid or reduced by redemption of coupons, vouchers, or discount codes;
Group Booking	means one or more Bookings which alone or together comprise 9 or more rooms with the same Supplier for the same stay dates;
Group Member	in respect of us or you (as applicable), an entity that, directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls or is Controlled by, or is under common Control with us or you (as applicable);
Incentive Plan Page	the webpage which is accessible from the TAAP Website via the "Learn more" link and which summarizes the different Tiers and their respective incentives;
Insolvency Event	if a party (or its parent company) becomes unable to pay its debts, enters into liquidation (except for the purposes of a solvent amalgamation or reconstruction) or is dissolved, makes an arrangement with its creditors, becomes subject to administration or a receiver or administrative receiver is appointed over all or any of its assets or takes or suffers to be taken any similar action in consequence of a debt, ceases or threatens to cease trading or any procedure equivalent to any of the preceding matters occurs in any other jurisdiction with respect to the other party;
Intellectual Property Rights	any and all patents, copyrights, trademarks, trade secrets, service marks, designs, inventions, invention studies (whether patentable or unpatentable), mask works, domain names and registrations, trade names, secret formulae, secret processes, computer programs, confidential information, know-how and any

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

other intellectual property or proprietary rights; any and all enhancements or derivative works of any of the foregoing; and any and all applications for any of the foregoing, in all countries in the world;

Local Currency	as set out in Schedule 1 (Territory Requirements);
Commissions	;
Package	a combination of at least 2 different types of travel products or services for the purpose of the same trip or holiday bundled and advertised for a single price without the ability to select or decline particular components individually;
Package Rate	a Rate solely for use as part of a TAAP Member Package, in accordance with the restrictions in this Agreement and which must not be modified by you;
PCI DSS	the Payment Card Industry Data Standard Security Requirements;
Promotional Materials	any 'Expedia' branded promotional items and any other material relating to TAAP provided by us or our third-party service providers;
Rates	any of the rates (including Taxes and other charges) in respect of any Travel Service available via the TAAP Website from time to time;
Representatives	the employees, directors, officers, consultants and agents of a party;
Restricted Person	an individual or entity listed on, or 50% or more owned or controlled, directly or indirectly, individually or in the aggregate, by any one or more parties on, any of the following lists: the EU Consolidated List of Designated Parties, maintained by the European Union; the Consolidated List of Asset Freeze Targets, maintained by HM Treasury in the United Kingdom; any other list of designated parties maintained by the EU or its Member States; the U.S. List of Specially Designated Nationals and Blocked Persons or the U.S. Foreign Sanctions Evaders List, maintained by the U.S. Treasury Department's Office of Foreign Assets Control; the U.S. Entity List or the U.S. Denied Persons List, maintained by the U.S. Commerce Department's Bureau of Industry and Security; or any list of parties subject to asset-freezing measures issued by the United Nations;

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

Sanctioned Booking	means a Booking by a Customer which we have reason to believe may, or are unable to ascertain with confidence will not, bring us into breach of or expose us to penalties under Economic Sanctions;
Sub-User(s)	Representatives and/or third parties, each of which has signed up for a TAAP Sub-User Account pursuant to an invitation from a TAAP Manager Account;
Sub-User Terms of Use	terms of use for Sub-Users as provided by us to you from time to time;
Supplier	the provider who makes the Travel Service available, being either Expedia Travel or the relevant Travel Supplier;
Supplier-Collect Booking	a Booking for which the Travel Supplier collects all payments from Customers;
Supplier Rules and Restrictions	the booking terms, rules and restrictions set by Suppliers including cancellation policies and special check in instructions;
TAAP	the travel agency affiliate program operated by Expedia, Inc.;
TAAP Account	an account, comprising of a username and password, that enables access to the TAAP Website and the ability to make Bookings;
TAAP Manager Account	a TAAP Account which has its own Tracking Code and to which TAAP Sub-User Accounts can be added;
TAAP Member	a currently approved member of TAAP;
TAAP Member Package	a Package assembled by you comprising a Travel Service made available on the TAAP Website and one or more Approved Transport Components;
TAAP Sub-User Account	a TAAP Account which is added as a sub-user of, and shares the Tracking Code of, a TAAP Manager Account;
TAAP Website	the website set out in Schedule 1 (Territory Requirements);
Tax or Taxes	any and all federal, national, state, local, provincial and other taxes, imposts, duties, levies, assessments and other similar governmental charges and fees of any nature whatsoever, together with all interest, penalties, and additions imposed with respect to such amounts;
Term	as defined in clause 17.1;
Territory	as set out in Schedule 1 (Territory Requirements);

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

Tier	the tier (as at the time of making a Booking) allocated to a TAAP Member based on its achievement of certain annual GBV targets, as set out on the TAAP Website home page upon login;
Tracking Code	a unique identification code which is attached to TAAP Account(s) and which we use to track Bookings;
Transaction Taxes	any and all sales, use, excise, gross receipts, value added, goods and services, and any other similar Taxes (that are not in the nature of business activity Taxes imposed on, measured by, or based on gross or net income or gross or net receipts that are not transaction Taxes), charges and fees incurred with respect to Commissions and any amounts payable or deemed to be payable for services performed under this Agreement. For the avoidance of doubt, Transaction Taxes do not include Travel Taxes;
Travel Service	a travel services which is made available via the TAAP Website;
Travel Supplier	a third-party supplier of Travel Services such as an airline or accommodation provider;
Travel Taxes	any and all sales, use, occupancy, accommodation, lodging, tourism, excise, gross receipts, value added, ad valorem, goods and services and other Taxes, however designated, and other transactional Taxes or fees of any kind (including any related interest, penalties and additions to Tax) imposed in respect of travel-related services, including services typically provided by online travel companies. For the avoidance of doubt, "Travel Taxes" includes Taxes in the nature of business activity Taxes that may be imposed on income with respect to Bookings, but excludes business activity Taxes imposed by a jurisdiction in lieu of net income Taxes (e.g., Ohio Commercial Activity Tax, Washington Business and Occupation Tax, Texas Franchise (Margins) Tax), which shall be borne by the party incurring such Taxes. For the avoidance of doubt, Travel Taxes do not include Transaction Taxes;
VAT	the tax imposed by Council Directive 2006/112/EC of the European Community and any national legislation implementing that Directive together with legislation supplemental thereto, or any similar sales or turnover tax in any country;
TSF	the traveller service fee paid by the Customer of a Vrbo Property Booking, as set out on the TAAP Website;
Void Booking	a Booking which is cancelled, refunded, charged back, successfully disputed by the Customer, the result of fraudulent or other unlawful activity, related to any conduct of a TAAP Member

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

which breaches this Agreement, or for which for any reason we do not receive payment in full;

Vrbo the relevant entity from the following: EG Vacation Rentals Ltd., HomeAway.com Inc., Bookabach Ltd., Stayz Pty Ltd., or HomeAway Emerging Markets Pty. Ltd., or any other Group Member of the above as identified in the Vrbo Terms and Conditions for any given Booking;

Vrbo Properties Travel Service comprising of vacation rental properties which are also made available on Vrbo.com or connected websites;

Vrbo Terms and Conditions customer terms and conditions applicable to Vrbo Properties, as well as the applicable Vrbo privacy statement (as updated and notified to you from time to time);

Working Day as defined in Schedule 1 (Territory Requirements).

2. **Appointment**

2.1 We appoint you as our marketing partner under TAAP subject to the terms and conditions set out in this Agreement. As our marketing partner you shall actively market the Travel Services to Customers using the TAAP Website in accordance with this Agreement and applicable law.

3. **What we shall provide**

3.1 Subject to the terms and conditions of this Agreement, during the Term we shall provide you with:

- (a) access to the TAAP Website;
- (b) access to Package Rates if your Tier is Silver (as defined on the Incentive Plan Page) or above;
- (c) a Manager's TAAP Account through which you can:
 - (i) make Bookings on the TAAP Website;
 - (ii) invite your Representatives and third parties to be your Sub-Users;
- (d) customer support as set out in clause 9.3 below;
- (e) ad hoc training on TAAP and how to use the TAAP Website;
- (f) Promotional Materials that we make available from time to time; and
- (g) access to Events that we make available from time to time.

3.2 You acknowledge and agree that the TAAP Website contains products, content and/or services owned, operated and/or provided by Travel Suppliers. Subject to the terms between us and/or our Group Members and such Travel Suppliers, certain products, content or services may be changed (enhanced, amended, suspended or removed) or may no longer be available for

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

distribution through the TAAP Website at any time without notice and without liability accruing to us.

3.3 Subject to the terms and conditions of this Agreement, we may provide you with access to Rates for Vrbo Properties, subject to the following:

- (a) notwithstanding clause 6.1 below, you shall ensure that the usual Customer Terms and Conditions shall not be made available to Customers for Vrbo Properties, and instead, prior to concluding a Booking, you shall communicate fully and accurately to the Customer and ensure that the Customer understands Vrbo Terms and Conditions. You shall also ensure that any rental agreement, check-in instructions or other information provided to you, is immediately passed to the End Customer. You shall obtain and retain evidence that the Customer has accepted the Vrbo Terms and Conditions. Unless we provide our prior written approval to the contrary, you shall neither modify the Vrbo Terms and Conditions nor make any verbal or written assurances or representations to a Customer which are additional to or contradict them, including around descriptions of the Vrbo Properties or by promising that any special requests are met;
- (b) you will not market or book Vrbo Properties as part of a Package;
- (c) you shall ensure that Vrbo is clearly indicated as the facilitator of Vrbo Bookings in respect of any billing documents issued to the customer, and you shall not issue any form of tax invoice or payment receipt that may mislead Customers into believing that you are the supplier;
- (d) you shall inform Customers of the correct TSF, and agree that Vrbo will be solely responsible for authorisation of payments from the Customer, and delivery of the TSF;
- (e) you acknowledge and agree that any second line customer support for Vrbo Properties may be provided by Vrbo (or its related entities) instead of us;
- (f) you shall promptly provide us or our Group Members with a copy of any communications you receive from any regulatory or governmental authorities in relation to Vrbo Properties;
- (g) you acknowledge that vacation rentals are subject to strict regulatory requirements, and that such requirements may require us to changes to the way certain Vrbo Properties are made available to you, including availability of certain properties, or updates to traveler data collection.

4. **Commissions**

4.1 In consideration for the marketing services, we shall pay you Commissions in accordance with the terms of this Agreement.

4.2 You shall not accrue or be entitled to Commissions until the following conditions precedent are satisfied:

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (a) you provide, and keep us updated with, accurate bank account or other payment-related data as set out in clause 7.1(f). Expedia shall be entitled to treat you as failing to satisfy this condition precedent if such data is not provided within one year of the first Consumed Booking (unless otherwise agreed in writing);
- (b) prior to receipt of any payments hereunder, you provide a duly completed and signed copy of IRS Form W-9, or IRS Form W-8BEN-E, or IRS Form W-8BEN (or any successor thereto), to establish that you are not subject to withholding or are entitled to an exemption from, or reduction of, withholding tax, as applicable. You shall promptly notify us of any change in circumstances which would cause you to be subject to tax withholding or modify or render invalid any claimed exemption or reduction of withholding tax and provide updated tax documentation. You shall provide us with an updated version of IRS Form W-9, or IRS Form W-8BEN, or IRS Form W-8BEN (or any successor thereto) every three years or promptly on request. If you fail to perform your obligations under this clause, we shall be entitled to (i) deduct and withhold from any payments to you such amount as we are required to deduct and withhold under applicable law, and (ii) treat you as failing to satisfy this condition precedent if such form(s) are not provided within one year of the first Consumed Booking, unless otherwise agreed in writing. All amounts withheld by us pursuant to this clause shall be treated as paid to you for the purposes of the payment terms;
- (c) Commissions attributable to your Tracking Code exceed the threshold of EUR 25 (twenty-five Euros) in aggregate in the 12 months after the first Consumed Booking ("**Twelve Months' Period**") unless otherwise agreed in writing. You shall not have a vested right to payment and the Commissions will be cleared at the end of each Twelve-Month Period if the Commissions does not exceed the threshold of EUR 25 (twenty five Euros) by then.

4.3 Commissions shall:

- (a) be paid:
 - (i) on either a Booked or a Consumed basis, as set out in the Incentive Plan Page;
 - (ii) on Bookings which are made on the TAAP Website and linked to your Tracking Code;
 - (iii) as a percentage of the GBV of each Booking (the exact percentage depends on your Tier status and is set out in the Incentive Plan Page);
 - (iv) monthly in arrears by the 30th of the month following the month in which the Booking is Booked or Consumed (as applicable); and
 - (v) by means of electronic funds transfer to the bank account nominated by you as part of your TAAP Application;
- (b) not be paid for:
 - (i) Void Bookings;

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (ii) Bookings for Travel Services that are not set out in the Incentive Plan Page;
- (iii) bookings made outside of the TAAP Website (for example, on an Expedia-operated website that is not the TAAP Website) or which are not linked to your Tracking Code; and
- (iv) Bookings made in respect of certain Suppliers, as Expedia shall notify you from time to time in accordance with clause 28.

4.4 You can access and download Commissions statements via the TAAP Website.

4.5 If we pay any Commissions by international bank transfers, we are only responsible for the fees relating to the sending of the transfer, and you are responsible for any other fees, including any fees relating to the receipt of the transfer.

4.6 In addition to our other rights and remedies, we may withhold or require you to refund us any amounts we may have overpaid to you in prior periods or for which you are otherwise liable including amounts paid for Void Bookings and Travel Taxes.

Currency and Conversion

4.7 Commissions and any other amounts owed to you in accordance with this Agreement shall be paid in the Local Currency or such other currency as we determine from time to time. Currency which requires conversion shall be converted at the currency conversion rate published by Bloomberg (or such other reputable rate) at the time payment is made.

Disputes

4.8 You are responsible for checking both the accuracy of each Commissions statement and that the correct Commissions has been paid to you. If you (acting reasonably and in good faith) dispute any Commissions you must notify us promptly (and no later than 90 days from the receipt of the Commissions) and provide reasonable supporting evidence. If you fail to raise a dispute in writing by this date, you will waive your right to dispute any Commissions. Upon receipt of your notice, we shall investigate, and we and you shall negotiate in good faith to attempt to resolve the dispute promptly. If we are unable to resolve the dispute within 60 days of your notice of dispute, the dispute shall be resolved in accordance with clause 31 (Governing Law and Jurisdiction).

5. Rates

5.1 You must only use the Rates in accordance with the terms and conditions of and for the purpose of this Agreement.

5.2 You shall not directly or indirectly share or disclose the Rates or any information regarding or relating to the Rates to any Travel Supplier.

5.3 Where you receive access to any Package Rates, you must:

- (a) not display or make available such Package Rates to Customers except as part of TAAP Member Package;

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (b) only use an Approved Transport Component as the other component part of the TAAP Partner Package;
- (c) not display or otherwise communicate separate pricing of such Package Rates to Customers at any time during the customer journey including during the Booking or confirmation processes;
- (d) ensure the Package Rates can only be applied in relation to the same trip to which the Approved Transport Component within the TAAP Member Package relates (including having no more rooms booked than the number of people to which the Approved Transport Component relates); and
- (e) retain proof of the inclusion of the Approved Transport Component within the TAAP Member Package for at least 30 days after the Booking is Consumed.

5.4 You must notify us immediately if you breach this clause 5. In addition to our other rights and remedies, if you breach this clause 5 we may restrict or withdraw (at our discretion) access to any Package Rates with immediate effect.

5.5 We may cease (at our sole discretion) to offer you Package Rates on 5 days' written notice to you.

5.6 Where you receive access to Fenced Rates, you must display these solely to Customers who have elected to participate in a 'Closed User Group' (such definition as agreed between the parties from time to time). For the avoidance of doubt, you shall not commence marketing Fenced Rates without our prior written approval. You shall ensure that the final Booking price is equal to the Fenced Rate we provided to you for such Booking. Where available, we may cease (at our sole discretion) to offer you Fenced Rates on 24 hours' written notice to you.

6. **Your Dealing with Customers**

6.1 Prior to concluding a Booking, you shall:

- (g) communicate fully and accurately to the Customer and ensure that the Customer understands:
 - (i) the description of the Travel Service to which the Booking relates;
 - (ii) the Supplier Rules and Restrictions and the Customer Terms and Conditions (both of which may be communicated to the Customer either by providing them with a copy printed directly from the TAAP Website or by incorporating the identical wording into your own materials that are provided to the Customer);
 - (iii) any information required under the PTD in accordance with clause 12;
 - (iv) any Booking Charges in accordance with clause 13; and
 - (v) all other information required by applicable law;
- (h) ensure that the Customer understands:
 - (i) the Travel Service is being provided by the relevant Supplier; and

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (ii) their personal data shall be shared with us in accordance with clause 15.3; and
 - (i) ensure that all of the data which is entered on to the TAAP Website is complete and accurate.
- 6.2 You shall obtain and retain evidence that the Customer has accepted the Customer Terms and Conditions and Supplier Rules and Restrictions. Unless we provide our prior written approval to the contrary, you shall neither modify the Customer Terms and Conditions and Supplier Rules and Restrictions nor make any verbal or written assurances or representations to a Customer which are additional to or contradict them, including around descriptions of the Travel Service or by promising that any special requests are met.
- 6.3 You shall be liable (whether in contract, tort (including negligence), breach of statutory duty or otherwise) for any breach of clause 6.1 and clause 6.2 and any failure to ensure that the Customer Terms and Conditions and Supplier Rules and Restrictions are read, understood and accepted by the Customer.
- 6.4 You acknowledge that:
 - (a) the point at which a Booking is deemed to have been completed and shall form a binding agreement between the Supplier and the Customer shall be determined in accordance with the Customer Terms and Conditions; and
 - (b) except as required by applicable law, our Suppliers may change the Supplier Rules and Restrictions at any time without notice to you or Customers.

Post-Booking Communications

- 6.5 Following completion of Booking, we shall provide certain confirmatory details to you and/or to the Customer. You shall forward these to the Customer without making any modifications to the content as soon as possible but in any event within 24 hours of you receiving them. You may use the itinerary builder feature available on the TAAP Website in order to do this.

7. Code of Conduct

- 7.1 As a TAAP Member, you agree you shall:
 - (a) only use your TAAP Account to make Bookings on behalf of Customers in the Territory;
 - (b) be responsible for and properly supervise any and all use of the TAAP Website and your TAAP Account(s) by your Representatives;
 - (c) ensure that your Representatives are knowledgeable about the Travel Services
 - (d) safeguard your TAAP Account's access credentials, including the Tracking Code, and prevent any unauthorized use of the TAAP Account and/or the Tracking Code;
 - (e) access the Website and the TAAP Account in accordance with the Acceptable Use Policy and any other guidelines or directions provided by us from time to time;

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (f) be responsible for (i) providing all completed tax forms required in clause 4.2(b) prior to undertaking any action to make Bookings, and (ii) providing, and keeping us updated with, accurate bank account or any other data required to effect payments to you; and
- (g) at the time of completing the Booking, provide us with the Customer Contact Details, which may be used by us solely in accordance with clause 9.4.

7.2 As a TAAP Member:

- (a) under no circumstances shall you complete or attempt to complete any Bookings without the Customer's full knowledge and consent;
- (b) under no circumstances shall you act, omit to act or make any statements that may, in our reasonable opinion, or will adversely affect our or our Group Members' brand, reputation or goodwill or that of our Travel Suppliers;
- (c) under no circumstances shall you make any verbal or written assurances or representations to a Customer about the Taxes which apply to a Booking which (i) are additional to, or (ii) alter or contradict, the content and display of such Taxes on the TAAP Website;
- (d) under no circumstances shall you tamper with the operation of the TAAP Website or act in a fraudulent, deceptive, non-genuine or illegitimate manner when using it or dealing with Customers;
- (e) under no circumstances shall you sell, redistribute, display, copy, adapt, reverse engineer, decompile, disassemble, make derivative works or error corrections or use in any manner (directly or indirectly) the TAAP Website or our Group Members' websites other than in accordance with this Agreement;
- (f) under no circumstances shall you take any action that we may, at our sole discretion, determine as imposing an unreasonable or disproportionately large load on the technology or infrastructure of the TAAP Website;
- (g) you shall only include within any Booking the Travel Services which are expressly requested by the Customer.

7.3 You shall not misrepresent who you are acting for when contacting Customers including (as an example only) leading Customers to believe that you are directly connected to any of the Suppliers.

7.4 You shall not directly contact any Suppliers outside of the TAAP Website in relation to Bookings unless we expressly instruct you to do so. Any direct communications from such Suppliers which you receive outside of the TAAP Website should be referred immediately to us.

7.5 You shall not make Bookings other than in response to a specific request by a Customer. You also acknowledge that any Booking is between the Customer and the Supplier, and may not be cancelled or otherwise amended by you without the consent of the relevant Customer.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

7.6 You acknowledge that Group Bookings may not be made via the TAAP Website. In the event you or a Customer requires a Group Booking, you shall notify us and follow our relevant process. Any Group Booking may be cancelled by us and any applicable cancellation fees shall be applied and payable by you.

7.7 We reserve the right to cancel any Booking in breach of the Customer Terms and Conditions, the Supplier Rules and Restrictions, or the terms of this Agreement.

8. **Sub-Users**

8.1 Where you invite your Representatives and/or third parties to be your Sub-Users:

- (a) you must ensure that your Sub-Users are bound by and comply with obligations that are at least equivalent to those imposed on you under this Agreement and shall procure that your Sub-Users enter into terms the same as or no less onerous than the Sub-User Terms of Use, as updated and notified to you from time to time;
- (b) you are solely responsible for any compensation payable to your Sub-Users;
- (c) you will be responsible for any amounts owed to us for Bookings made by your Sub-Users;
- (d) you are liable for the acts and omissions of your Sub-Users; and
- (e) upon becoming aware of a Sub-User's non-compliance with this Agreement or the Sub-User Terms of Use you will immediately notify us and suspend their access to the TAAP Website.

8.2 You acknowledge and agree that we may suspend any Sub-User's access to the TAAP Website in the event that it does not comply with this Agreement or the Sub-User Terms of Use.

9. **Customer Support**

9.1 You shall be solely responsible for providing first line support to Customers for all issues related to Bookings. You shall provide such support promptly, using reasonable endeavours and in accordance with your policies and processes.

9.2 If you are unable to resolve an issue using reasonable endeavours, then you shall contact us for second line support via the telephone number listed on the TAAP Website. In order to facilitate our second line support, you shall promptly (without amendment or deletion) transmit to us all communications received from Customers relating to Bookings and pass all relevant communications from us to Customers.

9.3 In the event that a Customer either:

- (a) contacts us directly;
- (b) gets transferred to us (in error or otherwise); or
- (c) is contacted by us in accordance with clause 9.4,

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

in relation to a Booking, our support shall be provided in accordance with our standard customer support policies set out on our TAAP Website, as amended from time to time.

9.4 We may only contact a Customer in the following circumstances:

- (a) in the event of a travel emergency;
- (b) if we deem it is reasonably necessary in order to fulfil Customer's Booking;
- (c) if you are in breach of this Agreement, as determined by us in our sole discretion; or
- (d) in respect of a Booking or a refund for a Booking, in accordance with clause 15.4.

For the avoidance of doubt, we will never contact a Customer for marketing purposes.

10. **Complaints**

10.1 For any complaints related to Bookings which are made by or on behalf of a Customer and which cannot be resolved through your first line support, we shall use reasonable endeavours to assist you in resolving such complaint, including by facilitating discussions with the Supplier. If you fail to comply with any of the provisions of this Agreement relating to the Booking and confirmation process (including but not limited to compliance with the PTD), then we shall have no liability for any losses that you incur as a result of a complaint arising from breach of such clause.

10.2 Notwithstanding anything to the contrary, you shall be responsible for any complaints made against you or any of your Representatives, and we shall have no responsibility or liability to deal with or resolve such complaints.

11. **Incentives, Promotional Materials and Events**

11.1 Any coupons which are made available by us in relation to a specific Booking to be redeemed on TAAP shall be passed on to the relevant Customer who has made such Booking. Further, any discounts derived from coupons, which are made available by us to be redeemed on TAAP and not linked to a specific Booking, shall be passed on to a Customer. For the avoidance of doubt, if you redeem any coupons, which in accordance with their terms cannot be redeemed on TAAP, we shall have a right to recover from you the value of such coupons, including setting off such amounts against any future Commission payable to you.

11.2 You shall not be entitled to membership of Expedia Rewards in your capacity as a TAAP Member, and shall not be entitled to collect Expedia Reward points or derive any personal profit or benefit from the Expedia Reward points earned by Customers for Bookings made on the TAAP Website.

11.3 We may, from time to time, make Promotional Materials available to you. Where we do so:

- (a) we grant you a non-exclusive licence to use the Promotional Materials in your premise and in accordance with our written instructions;

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (b) we may revoke or amend this licence at any time upon notice; and
- (c) if we revoke such licence, you shall return or destroy such Promotional Materials and provide written confirmation of the same.

11.4 We may, from time to time, run Events. If you enter any such Event:

- (a) you shall comply with any additional terms and conditions relating to that Event;
- (b) you grant us the right to publish, print and use your trademarks, branding and images in publicity materials relating to the Event without further reference, payment or other compensation. This may include making your name and photograph available on the TAAP Website or in a newsletter in relation to the Event; and
- (c) you acknowledge that we reserve the right, in our sole discretion, to disqualify any TAAP Member who tampers or attempts to tamper with the operation of any Event, whose conduct is in breach of the additional terms and conditions relating to the Event, or who is acting in a fraudulent, deceptive, non-genuine or illegitimate manner.

12. Packages and Linked Travel Arrangements

12.1 For the purposes of this paragraph, the following terms shall have the following meanings:

- (a) **Expedia Package** means a Package assembled by us or our Group Members and made available for Booking on the TAAP Website;
- (b) **LTA** means a linked travel arrangement as defined in Article 3 of the PTD;
- (c) **Organiser** means an organiser as defined in Article 3 of the PTD;
- (d) **PTD** means the Directive (EU) 2015/2302 of the European Parliament and of the Council of 25 November 2015 on package travel and linked travel arrangements ('Package Travel Directive'), as implemented in each European Member State and as amended from time to time; and
- (e) **Retailer** means a retailer as defined in Article 3 of the PTD.

Packages which are organised by you

12.2 You acknowledge and agree that you shall be the Organiser of any TAAP Member Packages and shall comply with the duties of an Organiser under the PTD.

Packages which are organised by Expedia

12.3 You acknowledge and agree that, in relation to Expedia Packages which are made available on the TAAP Website and which are sold to Customers without any modification, Expedia Travel shall be the Organiser and you shall be the Retailer. In relation to Expedia Packages, Expedia Travel shall comply with the duties of an Organiser under the PTD and you shall comply with the duties of a Retailer under the PTD.

Linked Travel Arrangements

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

12.4 You acknowledge and agree that, in relation to any LTAs which may be created via the TAAP Website and/or any other website owned or operated by us (either through the Booking of two separate Travel Services through the TAAP Website and/or any other website owned or operated by us, or in combination with other travel services arranged by you or a third party), you shall be the facilitator of such LTAs and shall comply with the requirements of the PTD concerning LTAs.

13. **Booking Charges**

13.1 You may add a Booking Charge to the total amount charged to the Customer provided that:

- (a) the Booking Charge is separately communicated to Customers and not aggregated into the Rates (including taxes and fees) we provide;
- (b) you make it clear to Customers that the Booking Charge is applied by you only; and
- (c) you include the following or equivalent text in your terms and conditions pertaining to Bookings: "The total price may include an additional booking fee from [INSERT YOUR NAME]".

14. **Outside the Territory**

14.1 If you are located outside of the Territory and are approved to be a TAAP Member:

- (a) notwithstanding clause 7.1(a), you may use your TAAP Account to make Bookings on behalf of Customers in the location which you specified on your Application; and
- (b) you shall indemnify and keep indemnified us and each of our Group Members (and each of our and their Representatives) against all losses, liabilities, damages, fines, costs and expenses of any kind (including legal and other professional expenses) incurred by us or our Group Members in full and on demand whether arising in contract, tort (including negligence), breach of statutory duty or otherwise that result from your marketing of the Travel Services outside of the Territory.

15. **Data Protection and PCI**

15.1 Any personal data processed in connection with this Agreement will be processed by each Party in its capacity as an independent and autonomous controller. Each Party will comply with the data protection requirements (the "**Requirements**") that apply to it as set out in the "Expedia Travel Agency Affiliate Agreement – Controller to Controller Agreement (including the SCCs)" which can be found by following this link: <https://www.expediagroup.com/who-we-are/corporate-standards/partner-privacy-data-handling-requirements/default.aspx> (as amended from time to time provided that no changes to the Requirements will be deemed to take effect against you after the date on which you have last accepted this Agreement without notice to the extent such changes (a) are not made in order to comply with Applicable Data Protection Laws; or (b) otherwise have a material adverse impact on you, unless they have been accepted by you). The Requirements are incorporated into this Agreement by reference and a material breach of them will be a material breach of this Agreement. Terms not defined in this clause 15 will have the meaning given to them in the Requirements.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

PCI

- 15.2 You warrant and represent that you shall:
- (a) only obtain, use, transmit and store cardholder data to the extent required to comply with your obligations under this Agreement;
 - (b) where you obtain, use, transmit, store or process cardholder data, you shall comply with information security controls which are based on industry best practice (addressing areas such as asset management, personnel security, physical, environmental, equipment and media security, communications and operations management, access controls, information systems development and maintenance, incident management, business continuity management and compliance);
 - (c) provide us with a copy of any annual certifications of compliance that you obtain; and
 - (d) promptly notify us of any breach of the information security controls or any personal data breach affecting Customer cardholder data in accordance with paragraph 15.6(b).
- 15.3 We acknowledge that we are responsible for the security of cardholder data that we possess, store, process, or transmit and shall comply with the PCI DSS as issued by the PCI Security Standards Council, as updated from time to time.

Agent Cards

- 15.4 In the event that an Agent Card is used to make a Booking:
- (a) you represent and warrant that the use of such Agent Card is authorized, and you have taken all commercially reasonable steps necessary to ensure that the card issuer shall not block or reject any authorized use of the Agent Card in the settlement of Bookings booked under this Agreement. Each Booking made using the Agent Card shall be deemed by us to have been authorized by you;
 - (b) for each Booking you shall transmit all necessary payment and card information to enable us to process the payment through the Agent Card;
 - (c) where collecting payment from the Customer you shall bear the risk of non-collection of payments and so shall be responsible for any void transactions and all costs, expenses or fees related to such void transactions, including chargeback amounts, interchange fees or merchant processing costs, penalties, fines and fees; and
 - (d) any refund which is paid by us to your Agent Card must be passed on to the relevant Customer within seven days of receipt by you of such refund. You shall never issue a voucher in lieu of a cash refund to a Customer.

Notwithstanding anything to the contrary herein, we reserve the right (and you hereby expressly give your permission for us) to directly refund Customer Cards in the event that: (i) you are subject to an Insolvency Event; or (ii) you exhibit signs of financial distress that we deem, in our sole discretion, may prevent you from complying with the terms of this Agreement; or (iii) we deem, in our sole discretion, that military or terrorist action or extraordinary political, economic

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

or other conditions or occurrences beyond our control significantly impact the travel business, our business or access or navigation to the TAAP Website.

Customer Cards

- 15.5 In the event a Customer Card is used to make Bookings:
- (a) you represent and warrant that the use of such Customer Card is authorized by the Customer. Each Booking made using the Customer Card shall be deemed by us to have been authorized by the Customer;
 - (b) for each Booking you shall transmit all necessary payment and card information to enable us to process the payment through the Customer Card; and
 - (c) you shall not save or store any Customer Card details in the TAAP Website.

16. Intellectual Property

16.1 Subject to the terms and conditions of this Agreement, we grant to you a non-exclusive, non-transferable, revocable, royalty-free license to use the TAAP Website for the purposes of providing the marketing services contemplated under and to the extent permitted by this Agreement. You acknowledge that we own and retain all right, title and interest in and to the TAAP Website.

16.2 During the Term, you grant us a worldwide, non-exclusive, royalty-free license to use your trademarks and branding in order to refer to the relationship between us in press communications or public representations, and you warrant and represent that your trademarks and branding do not violate, infringe or misappropriate any Intellectual Property or other proprietary rights of any person. Except as permitted under clause 11.3, you may not use our or our Group Members' trademarks and branding without first obtaining our prior written consent.

17. Term and Termination

17.1 This Agreement shall commence on the Effective Date and shall continue indefinitely until terminated by either party in accordance with the terms of this Agreement (the **Term**).

17.2 Either party may terminate this Agreement:

- (a) at any time upon not less than 30 days' written notice; or
- (b) immediately in the event we notify you of a change pursuant to clause 29.12 and you notify us that you object to the changes in accordance with clause 29.12.

17.3 We may terminate this Agreement immediately (or on the expiry of such other period as we may specify) upon written notice if you or your Representatives:

- (a) are not approved to be TAAP Members;
- (b) commit a material breach of this Agreement;

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (c) are subject to an Insolvency Event;
- (d) breach clause 7 (Code of Conduct), clause 15 (Data Protection and PCI), clause 19 (Confidentiality), or clause 20 (Restricted Persons and Territories);
- (e) fail to provide all completed tax forms and/or bank account or other payment-related data required in clause 4.2 within one year of the first Booking;
- (f) fail to perform or are delayed from performing your obligations in accordance with clause 26 (Force Majeure);
- (g) are, or if Expedia is, subject to a change in law which substantially effects the ability of either party to perform under this Agreement or the legal responsibilities of either party;
or
- (h) are found by us, in our sole discretion (acting reasonably), to be:
 - (i) misusing TAAP or the TAAP Website; or
 - (ii) acting in a fraudulent, deceptive, non-genuine or illegitimate manner.

17.4 Immediately upon termination of this Agreement:

- (a) all licenses we have granted to you under this Agreement shall cease and we may immediately withdraw your access to the TAAP Website and your TAAP Account;
- (b) you shall return or destroy all Promotional Materials and provide written confirmation of the same; and
- (c) you shall immediately remit payment of any amounts due in accordance with this Agreement.

18. **Suspending your access**

18.1 We may immediately suspend your access to TAAP and the TAAP Website:

- (a) if you breach (or we reasonably anticipate you will breach) this Agreement;
- (b) in any circumstances under which we would be entitled to terminate this Agreement in accordance with clause 17;
- (c) if we, in our sole discretion, believe it is necessary to prevent:
 - (i) any misuse of any of the TAAP Website (including any Rates); or
 - (ii) the TAAP Website being used in a way which creates a harm or financial detriment to us or our Group Members (including a significant or unusual increase in the number of Void Bookings or risk of fraudulent transactions);
and/or
- (d) if your TAAP Account is inactive for more than twelve months.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

18.2 We shall notify you as soon as reasonably practicable where we take action pursuant to this clause.

19. Confidentiality

19.1 Each party shall keep the other's Confidential Information confidential and shall not:

- (a) use such Confidential Information except for the purposes of this Agreement; or
- (b) disclose such Confidential Information (in whole or in part) to any third party, except to its Representatives, sub-contractors, professional advisors and Group Members, each of whom has a need to know the Confidential Information in connection with this Agreement and provided that it shall procure that such persons comply with these confidentiality obligations.

19.2 Clause 19.1 shall not apply to any Confidential Information that the receiving party can show:

- (a) is in the public domain in substantially the same combination as that which was disclosed to the receiving party (other than as a result of a breach of this Agreement or any other obligations of confidentiality);
- (b) is or was lawfully received from a third party not under an obligation of confidentiality with respect thereto;
- (c) is required to be disclosed under operation of law, by court order or by any regulatory body of competent jurisdiction (and then only to the extent and for the purpose required);
- (d) is approved by the disclosing party for disclosure in writing; or
- (e) was developed independently of and without reference to Confidential Information disclosed by the other party.

19.3 Each party shall give the other as much notice of any disclosure required under clause 19.2(c) as is reasonable and lawful in the circumstances (if any) and shall provide the other with reasonable assistance in avoiding or limiting the required disclosure.

19.4 Notwithstanding anything to the contrary herein, we may use data and information we gather, receive, generate, create, compile or process in connection with the Agreement (excluding TAAP Personal Data) for operating and developing our partner program including our TAAP Website; and for the furtherance of our business. In the event that such data and/or information is shared with third parties, it shall be anonymised such that your information is not easily identifiable (unless otherwise agreed between the parties).

19.5

20. Restricted Persons and Territories

20.1 You warrant and represent on a continuing basis that you, your Group Members and your Representatives are not:

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (a) incorporated, headquartered, ordinarily resident in, operating in, or have any Sub-Users in, a country or region subject to comprehensive restrictions under Economic Sanctions (including as at January 1, 2020, Cuba, Iran, North Korea, Syria, and the Crimea region of Ukraine); or
 - (b) a Restricted Person.
- 20.2 You shall notify us immediately if, at any time during the Term:
 - (a) there is any change to the position at clause 20.1, including any changes which means you are or begin operating in a country or region subject to comprehensive restrictions under Economic Sanctions; or
 - (b) you commence operating in any other country considered high risk from an Economic Sanctions perspective (including as at January 1, 2020, Russia, Ukraine and Venezuela).
- 20.3 You and your Representatives (i) shall comply with all Economic Sanctions in the performance of this Agreement; (ii) shall not act for or on behalf of, facilitate any activity involving, or otherwise engage or deal with any Restricted Person in the performance of this Agreement; and (iii) shall not act or refrain from acting in such a way so as to bring us into breach of, or expose us to penalties under, any Economic Sanctions and will co-operate with us in such regard. Under this Agreement, we will not be required to act or refrain from acting in any way that would be, in our sole judgement, prohibited by or subject to penalty under any Economic Sanctions.
- 20.4 You shall provide us with all information, co-operation and assistance that we require to screen Customers and, if a Sanctioned Booking is suspected, investigate and verify. In particular, you shall adhere to the response times set out in any requests for further information, and acknowledge that a failure to do so shall be considered a breach of this clause 20.
- 20.5 You agree and acknowledge that:
 - (a) we reserve the right to cancel any Sanctioned Booking;
 - (b) you will not receive Commissions on any Sanctioned Booking; and
 - (c) if you breach this clause 20 we may terminate this Agreement immediately in accordance with clause 17.3(d).
- 20.6 You shall notify us immediately in respect of any breach of this clause 20.
- 21. **Insurance**
- 21.1 During the Term you shall maintain, with a reputable insurer, the requisite insurance coverage as required by all applicable law and as is necessary to meet your obligations under this Agreement. Such insurance shall include coverage for commercial general liability and professional liability at limits not less than an amount equivalent to the annual Commissions paid to you under this Agreement. Upon request you shall provide us with copies of your insurance policies.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

22. **Compliance**

22.1 You shall permit and/or shall procure that we are permitted access to, and/or provided copies of, such of your, your sub-contractors' and your Representatives' records, systems, premises, personnel and information to the extent necessary for the purpose of:

- (a) verifying your compliance with this Agreement;
- (b) investigating where we reasonably suspect, or have been notified of, a material breach of this Agreement, a potential or actual personal data breach, fraud and/or a breach of law; or
- (c) fulfilling any request by a regulatory body of a competent jurisdiction.

22.2 We shall use our access under this clause solely for the purpose of such verification and any subsequent claims and shall treat any information we obtain as your Confidential Information.

23. **Representations and Warranties**

23.1 You undertake, warrant and represent that you: (i) shall comply with all applicable laws; (ii) shall be licensed to act as a travel agent, or similar capacity, and shall promptly provide evidence of such on request by us; (iii) shall be solely responsible for obtaining and maintaining all licenses, consents and other permissions (if any, whether regulatory or otherwise) and all financial security arrangements necessary to enter into and for the continuing performance of your obligations under this Agreement; (iv) shall be solely responsible for your own costs of complying with this clause 23.1; and (v) have not entered and will not enter into any other agreements under which your obligations would breach this Agreement.

23.2 You undertake, warrant and represent that:

- (a) you are duly authorized and empowered to execute, deliver and perform this Agreement and that such action does not (and will not) conflict with or violate any provision of law, regulation, policy, contract, deed of trust or other instrument to which you are a party or by which you are bound and that this Agreement constitutes a valid and binding obligation of you enforceable in accordance with its terms;
- (b) you shall perform your obligations under this Agreement using reasonable skill and care and appropriately skilled and experienced personnel, in accordance with best industry practice and our reasonable instructions;
- (c) you shall adhere to the Territory Requirements in Schedule 1;
- (d) you shall, promptly upon request, provide us and our Group Members with such information, co-operation and assistance as is reasonably required by us in connection with this Agreement;
- (e) the information that you have provided, and continue to provide, to us is truthful, accurate and complete and you had the right to provide this information;

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- (f) you have read this Agreement and understand, accept and agree to be bound by the terms and conditions set out within it;
- (g) in connection this Agreement, you:
 - (i) shall comply with the provisions of the United States Foreign Corrupt Practices Act of 1977, the UK Bribery Act 2010, and any amendments thereto, as well as any other applicable anti-corruption laws adopted by countries where services are being performed;
 - (ii) have not been found by a court in any jurisdiction to have violated any such laws; and
 - (iii) will not either directly or through a third-party make any improper payments or perform any act in violation of such laws.

23.3 You agree and acknowledge that:

- (a) except as expressly provided in this Agreement, to the fullest extent permissible pursuant to applicable law, we expressly disclaim any representations, warranties or conditions in connection with this Agreement, whether express, implied, statutory or otherwise, including without limitation, warranties of: merchantability; fitness for a particular purpose; title and non-infringement; usage of trade; course of dealings; accuracy or completeness of results; and data or information.
- (b) we do not guarantee continuous or uninterrupted access to the TAAP Website or that it shall be secure or error free, and operation of the TAAP Website may be interrupted by numerous factors outside of our control and we make no warranty as to its availability;
- (c) we do not warrant, represent or undertake that the TAAP Website or any other services provided hereunder shall result in any particular level or type of financial results for you;
- (d) we shall not be liable (whether arising in contract, tort (including negligence), breach of statutory duty or otherwise) for:
 - (i) any products, services or sites offered by Suppliers or otherwise accessed through the TAAP Website;
 - (ii) your failure to comply with all of your obligations, including, but not limited to, your financial security obligations under the PTD;
 - (iii) any other actions which result from misuse or inappropriate use of the TAAP Website;
 - (iv) us activating any right of suspension, as contemplated under clause 18.1; or
 - (v) us suspending our performance or payment of Commissions in accordance with clause 26.2.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

24. Indemnities

24.1 You shall indemnify and keep indemnified us and each of our Group Members (and each of our and their Representatives) against all losses, liabilities, damages, fines, costs and expenses of any kind (including legal and other professional expenses) incurred by us or our Group Members in full and on demand whether arising in contract, tort (including negligence), breach of statutory duty or otherwise that result from:

- (a) any breach by you of clause 7 (Code of Conduct), clause 15 (Data Protection and PCI), clause 16 (Intellectual Property), clause 19 (Confidentiality), clause 20 (Restricted Persons and Territories), clause 27 (Taxation), and Schedule 1 (Territory Requirements);
- (b) your failure to comply with any of the provisions of this Agreement relating to Booking and confirmation processes (including but not limited to the PTD and LTAs, as applicable);
- (c) any Customer complaints made as a result of your or your Representatives' acts, omissions, negligence or breach of any terms of this Agreement;
- (d) fraudulent or other misuse of any debit cards or credit cards used for Bookings which are linked to your Tracking Code, regardless of the ownership of such cards; and
- (e) your breach of your obligation to pass on any refunds to a Customer or not to issue vouchers in lieu of cash refunds, in accordance with clause 15.4.

24.2 We shall indemnify and keep indemnified you and each of your Representatives against all losses, liabilities, damages, fines, costs and expenses of any kind (including legal and other professional expenses) incurred by you in full and on demand whether arising in contract, tort (including negligence), breach of statutory duty or otherwise that result from our failure to comply with our obligations under the PTD in relation to Expedia Packages.

24.3 If we seek to rely on an indemnity under clause 14 or clause 24.1 which arises from a third-party claim or Customer complaint (the "**Claim**"), you shall:

- (a) permit us to control the defence and settlement of the Claim;
- (b) at your expense, provide us with all reasonable information and assistance that we request in connection with the defence and settlement of the Claim;
- (c) not make any admissions or compromise in relation to the Claim, unless we ask you to do so in writing or you are required to do so by applicable law or court order; and
- (d) keep us informed about material developments with respect to the Claim.

25. Liability

25.1 NOTWITHSTANDING CLAUSE 25.2 OR CLAUSE 25.3, NOTHING IN THIS AGREEMENT LIMITS OR EXCLUDES EITHER PARTY'S LIABILITY FOR DEATH OR PERSONAL INJURY ARISING FROM NEGLIGENCE, FOR FRAUD OR FRAUDULENT MISREPRESENTATION,

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

UNDER THE INDEMNITIES SET OUT IN THIS AGREEMENT, FOR PAYMENT OBLIGATIONS UNDER THIS AGREEMENT, FOR WILFUL DEFAULT, OR FOR ANY OTHER LIABILITY WHICH CANNOT BE LIMITED OR EXCLUDED UNDER APPLICABLE LAW.

- 25.2 SUBJECT TO CLAUSE 25.1, NEITHER PARTY SHALL BE LIABLE UNDER THIS AGREEMENT (WHETHER ARISING IN CONTRACT, TORT (INCLUDING NEGLIGENCE), BREACH OF STATUTORY DUTY OR OTHERWISE) FOR: INDIRECT, INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL, EXEMPLARY, PUNITIVE OR SPECIAL DAMAGES OR LOSSES; LOSS OF REVENUE; LOSS OF ANTICIPATED SAVINGS; LOSS OF PROFIT; COST OF RE-PROCUREMENT; LOSS OF GOODWILL OR REPUTATION; AND IN EACH CASE EVEN IF SUCH PARTY HAD BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES OR LOSSES.
- 25.3 SUBJECT TO CLAUSE 25.1, OUR TOTAL AGGREGATE LIABILITY UNDER THIS AGREEMENT (WHETHER ARISING IN CONTRACT, TORT (INCLUDING NEGLIGENCE), BREACH OF STATUTORY DUTY OR OTHERWISE) SHALL BE LIMITED TO THE TOTAL COMMISSIONS PAID OR PAYABLE BY US TO YOU UNDER THIS AGREEMENT DURING THE 12-MONTH PERIOD IMMEDIATELY PRECEDING THE EVENT GIVING RISE TO THE FIRST CLAIM.

26. **Force Majeure**

- 26.1 Subject to clause 26.2, neither party shall be liable to the other for any failure or delay in the performance of its obligations under this Agreement (save in respect of any obligation to pay any amounts due and payable) to the extent that such failure or delay arises due to reasons beyond such party's reasonable control, provided always that the affected party promptly notifies the other of the cause and likely duration of the failure or delay and takes all reasonable steps to overcome the failure or delay as soon as possible. For the avoidance of doubt, hotel overbookings shall not be considered a force majeure event.
- 26.2 Notwithstanding clause 26.1, in the event that we deem, in our sole discretion, that military or terrorist action or extraordinary political, economic or other conditions or occurrences beyond our control significantly impact the travel business, our business or access or navigation to the TAAP Website, then we may upon providing you with 5 days of prior written notice and at our sole discretion:
- (a) suspend performance (in part or whole) of any or all of the terms and conditions of this Agreement; or
 - (b) suspend payment of Commissions due to you (in part or whole).

27. **Taxation**

- 27.1 The parties shall use reasonable endeavours to secure that the Supplier shall be treated by any Tax authority in any pertinent jurisdiction as the supplier to the Customer of E-Collect Bookings for VAT purposes (where applicable), and you shall not do, or omit to do, anything which we may reasonably expect to result in any Tax authority taking a contrary position.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- 27.2 You shall not:
- (a) account to any Tax authority for Travel Taxes on the basis that you or any of your Group Members are the supplier to the Customer of E-Collect Bookings;
 - (b) issue any invoices to the Customer that expressly or implicitly state that you are making a supply of Bookings, whether on a standalone basis or as part of a Package, to the Customer, unless otherwise required by applicable law; or
 - (c) correspond with any Tax or governmental authority in relation to the Travel Tax treatment of Bookings without first consulting us, including allowing us to review and comment on such correspondence and to make any amendments that we reasonably require (each of the obligations set out in this clause are limited to the extent permitted by law).
- 27.3 With respect to any legal or administrative investigation, audit or other proceeding related to Travel Taxes with respect to the Tax treatment of Bookings, we shall have the exclusive right to control the defence or settlement of any such proceeding. You shall promptly provide us or our Group Members with a copy of any communications you receive from any Tax authorities in relation to the Travel Tax treatment of Bookings.
- 27.4 All payments payable or deemed to be payable by you to us or our Group Members under this Agreement shall be deemed to be exclusive of any VAT chargeable on the supply or supplies for which sums are the consideration for VAT purposes. An amount equal to such VAT shall in each case be paid by you to us or our relevant Group Member.
- 27.5 All payments made, or deemed to be made, to you under this Agreement are inclusive of any applicable Transactions Taxes.
- 27.6 You shall:
- (a) collect any applicable Taxes from the Customer (excluding any Booking Charges) in the exact amount and manner provided through the TAAP Website; and
 - (b) with respect to any Booking located in the United States, remit such taxes to us or the relevant Group Member to remit to the applicable Tax authority and/or Supplier.
- 27.7 You agree that any payments which you or any of your Group Members or Sub-Users collect in relation to E-Collect Bookings are collected on behalf of Expedia Travel, and you shall account for this in your records and shall not treat these payments as your own.
- 27.8 You acknowledge and agree that you shall be solely liable for the following Travel Taxes imposed on, or payable by, us:
- (a) Travel Taxes arising from your statement or representation of Taxes to the Customer in violation of clause 7.2(c); and
 - (b) Travel Taxes imposed or assessed on any Booking Charges you collect from Customers.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

27.9 Notwithstanding any other provision to the contrary herein, you shall be responsible for any and all Taxes imposed on you resulting from this Agreement. You and we agree to comply with all applicable tax laws (including the UK's Criminal Finance Act 2017) and any regulations, as amended or replaced from time to time. You shall not do anything which would cause us to be in breach of any applicable tax law.

28. Notices

28.1 Notices must be given in English by email to:

- (a) in our case, the Address for Notices, and in your case, the email address you provided to us as part of your Application; or
- (b) to the email address notified by us or you to the other in writing from time to time.

28.2 An email notice shall take effect on the earlier of:

- (a) if sent before 5:00pm on a Working Day, on the day of transmission;
- (b) if sent on or after 5:00pm on a Working Day, at 10am on the next Working Day; or
- (c) when receipt is acknowledged by any of the receiving party's authorized recipients.

29. Miscellaneous

29.1 This Agreement:

- (a) incorporates these clauses and the appended schedules; and
- (b) constitutes the entire agreement between the parties in respect of its subject matter and supersedes all previous oral or written agreements between the parties in respect of the subject matter hereof, each of which is deemed terminated as at the Effective Date. Each party acknowledges that in entering into this Agreement it does not rely on any representation or warranty that is not set out in this Agreement.

29.2 Save as provided below, our and your rights, liabilities and obligations under this Agreement shall cease upon its termination:

- (a) the terms of this Agreement shall survive any termination of this Agreement insofar as they relate to Bookings completed prior to such termination but which shall not be Consumed Bookings until after such termination; and
- (b) our and your accrued rights and liabilities and the rights and obligations that are expressly or by implication intended to come into force upon, or remain in force following, the termination of this Agreement shall survive, including clause 7 (Code of Conduct), clause 15 (Data Protection and PCI), clause 19 (Confidentiality), clause 21 (Insurance), clause 22 (Compliance), clause 24 (Indemnities), clause 25 (Liability), clause 27 (Taxation), clause 28 (Notices), clause 29 (Miscellaneous), and clause 31 (Governing Law and Jurisdiction).

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

- 29.3 Notwithstanding any provision in this Agreement to the contrary, we shall have the right to set off and reduce any amounts payable (present or future) by us to you under this Agreement against any amounts due from you (or your Group Members) to us (or our Group Members) under this Agreement.
- 29.4 Except as expressly provided in this Agreement, the rights and remedies provided under this Agreement are in addition to, and not exclusive of, any and all of a party's other rights or remedies, herein or provided by law.
- 29.5 This Agreement may not be assigned, novated or transferred by either party without the prior written consent of the other party (such consent not to be unreasonably withheld), except that we may assign this Agreement without your consent to any of our Group Members, or any purchaser of all or substantially all of our assets or to any successor by way of merger, consolidation or similar transaction. Any purported assignment in violation of this clause shall be null and void.
- 29.6 You may sub-contract your obligations under this Agreement with our prior written consent. We may, without your consent and at no cost to you, contract with a third party to perform any of our obligations under this Agreement. Each party shall be liable for the acts and omissions of their sub-contractors, Group Members and Representatives.
- 29.7 We and you are independent contractors and nothing in this Agreement shall be deemed to create a partnership, joint venture, franchise or any agency or employment relationship between us (or our Group Members) and you.
- 29.8 You agree and acknowledge that each of our Group Members shall have the benefit of this Agreement. Notwithstanding this, the parties agree that any claims in respect of losses suffered by us, and/or any of our Group Members shall where possible be brought by us for and on behalf of the affected Group Member and the parties agree that, for this purpose, we shall be agent for and conduct any claims on behalf of such Group Member. Nothing in this clause shall enable us, or any of our Group Members to be entitled to recover damages or obtain any other form of payment or compensation more than once in respect of the same loss or breach.
- 29.9 Subject to clause 29.8, no person other than a party to this Agreement shall have any rights to rely upon or enforce any term of this Agreement
- 29.10 No waiver of any term of this Agreement shall be valid unless made in writing and signed by the waiving party. No failure or delay by any party at any time to enforce one or more of the terms of this Agreement shall constitute waiver of such term or preclude such party from requiring performance by the other party at any time.
- 29.11 If any provision of this Agreement is held to be invalid or unenforceable, then such provision shall be interpreted, construed or reformed to the extent reasonably required to render the same valid, enforceable and consistent with the original intent underlying such provision or such provision shall be severed and the remaining provisions and the Agreement itself shall remain valid and enforceable.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

29.12 We may make changes to this Agreement, the Commissions and the Tier thresholds and benefits from time to time. We shall provide you notice of any changes and shall provide you with a copy of the revised terms by email or via the TAAP Website. Such changes shall come into effect on the date set out in the notice (which, for changes to the Agreement and/or the Commissions, shall be no sooner than 30 days after the notice takes effect under clause 28.2). If you notify us that you object to the changes, either party may terminate this Agreement in accordance with clause 17.2(b). For the avoidance of doubt, Bookings shall be governed by the Agreement in effect at the time the Booking was made.

29.13 The original English version of this Agreement may have been translated into other languages. In the event of an inconsistency or discrepancy between the English version and any other language version of this Agreement, the English language version shall prevail.

30. Interpretation

30.1 In the event of a conflict between any parts of this Agreement not resolved expressly by its terms, the following order of precedence shall apply: (i) Schedule 1 (Territory Requirements); (ii) the clauses; (iii) all other schedules; and (iv) the Acceptable Use Policy.

30.2 In this Agreement, except where the content requires otherwise:

- (a) references to clauses or schedules shall be to clauses and schedules to this Agreement and references to a paragraph shall be to a paragraph of a schedule. Headings are inserted for ease of reference and shall not affect interpretation;
- (b) persons includes natural persons, firms, partnerships, companies, and corporations; words suggesting a gender shall include all other genders; words denoting the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) any term defined in a particular tense shall include tenses of that term;
- (d) unless otherwise specified, all references to days, months, quarters or years shall be deemed to be preceded by the word "calendar";
- (e) references to statutes, statutory instruments and government regulations shall be deemed to include any modification, amendment, extension or re-enactment thereof from time to time and, unless otherwise specified, the provisions of any statute, regulation or rule which amends, supplements or supersedes any such statute, regulation or rule;
- (f) the expressions including, include, in particular, for example and any similar expression are meant to be inclusive and shall not limit the preceding words, and the word "or" is disjunctive, but not necessarily exclusive;
- (g) references to writing and written include communication by email, including all related attachments; and
- (h) a reference to any agreement or document means that agreement or document as amended or varied by written agreement between the parties from time to time.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

31. **Governing Law and Jurisdiction**

- 31.1 This Agreement and any dispute or claim arising out of or in connection with it or its subject matter or formation (including non-contractual disputes or claims) shall be governed by and construed in accordance with the law set out in Schedule 1 (Territory Requirements), without regard to any conflict of laws, rules or principles that may require the application of any other law or where this Agreement or any amendment to it is actually executed.
- 31.2 We and you each irrevocably agree that the courts set out in Schedule 1 (Territory Requirements) shall have exclusive jurisdiction to settle any dispute or claim that arises out of or in connection with this Agreement or its subject matter or formation (including non-contractual disputes or claims). We and you each waive, to the fullest extent permitted by law, trial by jury of all claims arising out of or relating to this Agreement.

EXPEDIA TRAVEL AGENCY AFFILIATE AGREEMENT

Effective date: November 1, 2023

SCHEDULE 1

TERRITORY REQUIREMENTS

DEFINITIONS AND INTERPRETATION

Address for Notices: ExpediaLegalNotices@expediagroup.com

Local Currency: EUR

Territory: France

Governing Law / Jurisdiction: French / Courts of France

TAAP Website: <https://www.expediataap.fr/>

SPECIFIC REQUIREMENTS OF THE TERRITORY

FRANCE

You agree to adhere to and comply with the following requirements:

1) EXPEDIA REWARDS BENEFITS

You and your Representatives are not permitted to participate in Expedia Rewards or collect points on Bookings.

2) INSURANCE

You are allowed to add insurance products provided by us as part of Bookings.

